



PRIX COURANT



fondé en 1887

MONTREAL, vendredi 15 décembre 1916

Vol. XXIX—No 51



1916-1917

Sur le seuil d'une nouvelle année nous nous arrêtons pour jeter un coup d'oeil sur celle qui achève. Sous le rapport de l'importance des affaires nos espérances ont été dépassées en 1916. Nous savons parfaitement que votre coopération et votre patronage ont beaucoup contribué à rendre ce succès possible. Nous sommes très heureux de constater que nos efforts pour servir le commerce de chaussures et lui plaire ont été si bien appréciés par tout le Canada.

Les succès passés ne sont que des échelons qui nous permettront d'en obtenir d'autres à l'avenir. Avec la Nouvelle Année nos efforts pour rendre la **SYSTEME DOMINION RUBBER** plus utile et plus profitable encore aux Canadiens et au commerce de détail du Canada vont être plus grands. Notre but constant, en tout temps, sera de faire de notre établissement l'unique place sûre où l'on se procurera, certain d'en être satisfait, tout ce dont on pourra avoir besoin en fait de chaussures en caoutchouc.

A tous nous présentons nos meilleurs vœux de bonne et heureuse année.

CANADIAN CONSOLIDATED RUBBER CO. LIMITED
MONTREAL (Can.)

Si vous voulez que nous puissions *VOUS LIVRER*
la marchandise

Avant les Fêtes

N'attendez pas davantage. Envoyez-nous vos ordres.
Nous faisons tout notre possible pour satisfaire notre clientèle,
mais la vente des

Extraits Culinaires de Jonas

a pris de telles proportions que nous ne pourrions garantir
l'exécution des ordres tardifs,

Consultez notre liste—Voyez ce qui vous manque!

Abricot,
Allspice,
Amandes,
Ananas,
Banane,
Bière d'Épi-
nette
Bouleau,
Café,
Cannelle,
Cayenne,
Céleri,
Cerise,

Chocolat,
Claret,
Cochenille,
Coing,
Coriandre,
Couleurs de Fruits,

Don't Care
Fraise,
Framboise,
Gingembre,
Groseille,
Limon,

Macis,
Madère,
Menthe Poivrée,
Mûres,
Muscade,
Nectar,

Noyau,
Orange,
Ottawa Rootbeer,
Pêche,
Pistache,
Poire,

Poivre,
Pommes,
Prunes,
Ratafia,
Rose,
Safran,

Salsepareille,
Sherry,
Thé,
Tonka,
Vanille,
Wintergreen.

Les commandes sont remplies suivant leur ordre de réception;
les premières arrivées, les premières exécutées.

Henri Jonas & Cie.

..Fabricants..

173 à 177 RUE SAINT-PAUL OUEST, - - MONTREAL.

Trois Fèves font 3c de Profit Voici comment

Ouvrez une boîte de Fèves Simcoe (assaisonnées Sauce Poivrade) dans un grand bol, et couvrez le bol d'une assiette en plaçant une fourchette sur l'assiette.

Ensuite—

Lorsqu'un client entre dans votre magasin, placez trois fèves sur un morceau de biscuit et laissez le client les goûter.

Le Résultat—

Une vente de Fèves Simcoe —3c ou plus de profit pour vous. Essayez cela; vos clients apprécieront ce don.



Simples ou Sauce Tomate, Sauce Poivrade ou au Lard.

Dominion Cannery

Limited

Hamilton (Canada)

PRIX COURANTS

Dans la liste qui suit sont comprises uniquement les marques spéciales de marchandises dont les maisons, indiquées en caractères noirs, ont l'agence ou la représentation directe au Canada ou que ces maisons manufacturent elles-mêmes. Les prix indiqués le sont d'après les derniers renseignements fournis par les agents, représentants ou manufacturiers eux-mêmes.

WALTER BAKER & CO., LTD.

Chocolat Premium, pains de ¼ liv. et de ¼ liv., boîte de 12 liv., par liv. 0.37

Breakfast Cocoa, boîtes de 1-5, ¼, ½, 1 et 5 liv. 0.41

Chocolat sucré, Caracas, ¼ et ½ de liv., boîtes de 6 lbs. . 0.31

Caracas Tablets, Cartons de 5c, 40 cartons par boîte, la boîte .125

cartons 5c. 20 cartons par boîte la boîte . 0.65

"Assortis", 25 paq. par boîte, la boîte. 1.00

Chocolat sucré "Diamond", pain de 1-6 de liv., boîtes de 6 liv. la liv. 0.24

Cinquième, pains de 1-5 de liv., boîtes de 6 liv., la livre 0.23

Jacac Falcon (pour soda chaud et froid) boîtes de 1, 4 et 10 liv., la livre 0.36

Les prix ci-dessus son F.O.F., Montréal.



REGISTERED TRADE-MARK

BRODIE & HARVIE, LIMITED

Farines préparées de Brodie La doz. "XXX" (Etiquette rouge) pnts.

3 lbs. 2.20

Pnts de 6 lbs. 4.30

Superb, pnts de 3 lbs. 2.00

Pnts de 6 liv. 3.90

Crescent, pnts de 3 lbs. 2.10

Pnts de 6 lbs. 4.10

Buckwheat, pnts de 1½ liv. . 1.00

3 liv. 2.20

6 liv. 4.30

Griddle Cake, pnts de 3 lbs. . 2.20

Pnts de 6 lbs. 4.30

Pancake, pnts de 1½ liv. . . . 1.00

Les caisses contenant 12 paquets de 6 livres ou 2 doz. de 3 liv., à 20c. chaque.

La pleine valeur est remboursée pour Caisnes retournées complètes et en bon état seulement.

L. CHAPUT, FILS & CIE, LTEE,

Montréal.

"PRIMUS"

Thé Noir Ceylan et Indien

Etiquette Rouge, paquets de 1 lb.

c-s 20 lbs., la livre 0.32

½ lb. 0.32

c-s 20 lbs., la livre. 0.32

¼

lb., c-s 20½ lbs., la livre. . . . 0.32

Etiquette Argent 1 lb.

c-s 20 lbs., la livre 0.40

½ lb. 0.40

c-s 20 lbs., la livre. 0.40

¼

lb., c-s 20½ lbs., la livre. . . . 0.40 "PRIMUS"

Thé Vert Naturel, non celeré.

Etiquette Rouge, paquets de 1

lb., c-s 20 lbs., la livre. 0.32

¼

lb., c-s 20 lbs., la livre. 0.32

¼

lb., c-s 20½ lbs., la livre. . . . 0.32

Etiquette Argent 1

lb., c-s 20 lbs., la livre. 0.40

¼

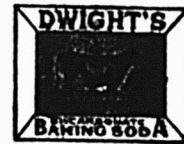
lb., c-s 20 lbs., la livre. 0.40

¼

lb., c-s 20½ lbs., la livre. . . . 0.40

CHURCH & DWIGHT

Cow Brand Baking Soda.



En boîtes seulement.

Empaqueté comme suit:

Caisnes de 26 paquets de 5c. \$2.20

Caisse de 60 paquets de 1 lb. . . . 3.20

120 ½ lb. . . . 3.40

30 1 lb. et

60 paq. mélangés, ½ lb. 3.30

W. CLARK, LIMITED

Montréal.

Conserves La doz.

Corned Beef Compressé. . . . ½s. \$2.00

. . . 1s. 3.50

. . . 2s. 7.50

. . . 6s. 25.00

Le Soda à Pâte "COW BRAND"

est toujours fiable, pur, uniforme

En raison de sa qualité fiable bien connue, de sa pureté absolue et de sa force le Soda Cow Brand est le grand favori de toutes les ménagères partout. Il se vend constamment et vous rapporte un bon profit

Achetez-en de votre marchand en gros.

CHURCH & DWIGHT
(LIMITED)

Manufacturiers, - - MONTREAL.

LE PACIFIQUE CANADIEN

Service des Trains
MONTREAL - TORONTO
Quatre Trains par Jour

* 7.10 a.m.

* 8.45 a.m.

* 10.00 p.m.

* 10.50 p.m.

MONTREAL - OTTAWA

* 8.30 a.m.

† 10.15 a.m.

† 4.05 p.m.

† 7.40 p.m.

* 8.45 p.m.

* 10.15 p.m.

MONTREAL - QUEBEC

† 9.00 a.m.

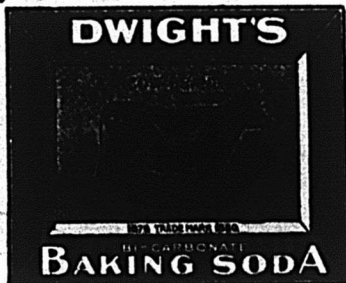
* 1.30 p.m.

* 11.55 p.m.

*Tous les jours. †Tous les jours excepté le dimanche. ‡Dimanche seulement.

Tous les trains sont pourvus de l'équipement modèle du Pacifique Canadien.

Détails complets sur demande aux nos 141-145 rue Saint-Jacques, aux gares de la rue Windsor et de la Place Viger et à l'hôtel Windsor.





Extincteur d'incendie de Johns-Manville

Parlez de simple extincteur d'incendie à un homme: vos paroles lui entrèrent peut-être par une oreille pour sortir par l'autre. Mais parlez-lui de protection, cela l'intéressera tout de suite. Il achètera de la protection, mais non un simple accessoire de celle-ci.

Pour un homme possédant une auto de \$1,500 il n'est pas besoin d'arguments afin de le convaincre que l'achat, moyennant \$8, d'un extincteur J-M constitue une protection extraordinairement peu dispendieuse du capital qu'il a placé.

Quand vous avez réussi à lui vendre l'extincteur vous lui faites connaître la double méthode d'opération qui est une caractéristique exclusive du J-M. L'Extincteur d'incendie J-M peut être déchargé tandis que l'on pompe, ou quelques coups rapides de piston emmagasinent assez de pression pour que son contenu puisse être projeté dans des endroits étroits où manque l'espace voulu pour pomper.

Notre politique de stricte protection du commerce et d'escomptes généreux uniformes, quelle que soit la quantité que vous achetez vous assure une marge libérale de bénéfices. Ecrivez aujourd'hui à notre succursale la plus proche pour demander des détails.

L'Extincteur J-M a été approuvé par l'Association Canadienne des Assureurs. Ceci donne droit aux automobilistes qui ont le J-M dans leur voiture à une réduction de 15% de la part de toutes les compagnies d'assurance du Canada qui sont membres de l'association.

**THE CANADIAN
H. W. JOHNS-MANVILLE CO., LTD.
MONTREAL TORONTO VANCOUVER WINNIPEG**

\$8.00

Finis Cuivre
ou Nickel,
Crochet
Compris.



Corned Beef Compressé.....	14s.	60.00
Roast	1/2s.	2.00
.....	1s.	3.25
.....	2s.	7.25
.....	6s.	22.00
Boeuf bouilli	1s.	3.25
.....	2s.	7.25



Boeuf bouilli ..	6s.	22.00
Veau en gelée ..	1/2s.	2.00
.....	1s.	3.00

Fèves au lard, Sauce Chili, étiquettes rouge et dorée, caisse de 66 liv., 4 douz. à la caisse.	la douz.	0.90
do, 48 liv., 4 douz., la douz.	la douz.	1.15
do, grosses boîtes, 42 liv., 4 douz.,	la douz.	1.85
do, boîtes plates, 51 liv., 2 douz.	la douz.	2.45
à la Végétarienne, avec sauce tomates, boîtes de 42 liv.	la douz.	1.80
au lard, grandeur 1 1/2	la douz.	1.75
Sauce Chili, la douzaine	la douz.	1.75
Sans sauce la douzaine	la douz.	1.45
Pieds de cochons sans os.....	1s.	2.75	
.....	2s.	5.50	
Boeuf fumé en tranches, boîtes de fer-blanc	1/2s.	1.85	
de fer-blanc	1s.	2.80	
....., pots en verre	1/2s.	1.50	

....., pots en verre	1/2s.	2.25
....., pots en verre	1s.	3.25
Langue, jambon et pâté de veau ..	1/2s.	1.50
Jambon et pâté de veau.....	1/2s.	1.20
Vielandes en pots épicées, boîtes en fer-blanc, boeuf, jambon, langue, veau, gibier.....	1/2s.	0.50
en fer-blanc, boeuf, jambon, langue, veau, gibier.....	1/2s.	1.00
..... de verre, poulet, jambon, langue	1/2s.



Langues ..	1/2s.	
.....	1s.	
..... de boeuf, boîtes en fer-blanc	1/2s.	2.50
.....	1s.	6.25
.....	1 1/2	9.50
.....	2s.	13.00
..... en pots de verre ..	1s.	

..... de boeuf, pots de verre	size 1 1/2
.....	2s.
Viande hachée en "tins" cachetées hermétiquement	1s.	2.00
.....	2s.	3.25
.....	3s.	4.55
.....	4s.	6.25
Viande hachée en "tins" cachetées hermétiquement.	5s.	8.00
Viande hachée
En seaux, 25 lbs.	0.12
En cuves, 50 lbs.	0.12
Sous verre	2.80

KETCHUP AUX TOMATES

Bouteilles,	56 " 16 —	3.00
-------------	-------	-----------	-------	------

BEURRE DE PEANUT

Beurre de Peanut, 16 " — 1/2 —	2	\$0.00
..... 24 " — 1/2 —	2	1.40
..... 17 " — 1 —	1	1.85
Btes carrées
Seaux, 24 liv.	0.20
..... 10	0.21 1/2
..... 5	0.23
Clark's Fluid Beef Cordial, bouteilles de 20 onces, 1 doz. par caisse	doz.	10.00
Fèves au lard, sauce tomate, étiquette bleue, caisse de 66 liv., 4 douz. à la caisse, la douzaine	la douz.	0.90
do, 48 liv., 4 douz., la douz.	la douz.	1.15
Clark Fluid Beef Cordial, bout de 10 onces, 2 douz per caisse, la douz.	la douz.	\$5.00

CHARBON

ANTHRACITE ET BITUMINEUX

EXPEDIE PAR VOIE FERREE OU VOIE D'EAU
A TOUS ENDROITS DE LA PROVINCE
DE QUEBEC.

GEORGE HALL COAL COMPANY
OF CANADA, LIMITED

126 rue St-Pierre, MONTREAL

SAVOIR FAIRE SES ACHATS EST UN
GROS AGENT DE SUCCES
DANS LE COMMERCE.

En consultant les annonces qui figu-
rent dans le "PRIX COURANT" vous
obtenez les adresses des meilleures mai-
sons où vous approvisionner au mieux
de vos intérêts.

Quand vous vendez les

57 Variétés

de

PRODUITS ALIMENTAIRES PURS

de

HEINZ

Vous donnez à vos clients des mar-
chandises faites au Canada avec des
Produits Canadiens par des Employés
Canadiens.

H. J. HEINZ COMPANY

Usine Canadienne: Leamington(Ontario)
Entrepôts: Toronto et Montréal

- do, 42 liv., 2 douz., la douz. .. 1.85
- do, boîtes plates, 51 liv., 2
- douz. la douz. 2.45
- do, grosses boîtes, 68 liv., 2
- douz. la douz. 3.00
- do, grosses boîtes, 96 liv., 1
- douz. la douz. 10.00
- do, grosses boîtes, 82 liv., ½
- douz. la douz. 14.50

FEVES AU LARD

- Etiquette rose, caisse de 66 liv.
- 4 douz. à la caisse . la douz. 0.80
- do, 43 liv., 4 douz. à la caisse,
- la douz. 0.95
- do, 42 liv., 2 douz. à la caisse,
- la douz. 1.60
- do, boîtes plates, 51 liv., 2 douz
- la douz. 2.00
- do, grosses boîtes, 68 liv., 2
- douz. la douz. 2.40
- do, grosse boîtes, 96 liv., 1
- douz. la douz. 8.00
- do, grosses boîtes, 82 liv., ½
- douz. la douz. 12.00
- Veau en gelée 2s. 4.50
- 6s. 21.00
- Hachis de Corned Beef... ½s. 1.50
- Hachis de Corned Beef... 1s. 2.50
- 2s. 4.50
- Beefsteak et oignons..... ½s. 2.00
- 1s. 3.35
- Beefsteak et oignons 2s. 6.25
- Saucisse de Cambridge 1s. 3.00
- 2s. 5.50
- Pieds de cochons sans os.... ½s. 1.75
- Prix sujets à changements sans avia.
- Commandes prises par les agents su-
jettes à acceptation. (Produits du Ca-
nada).

E. W. GILLETT COMPANY LIMITED

Toronto, Ont.

AVIS.—1. Les prix co-
tés dans cette liste sont
pour marchandises aux
points de distribution
de gros dans Ontario et
Québec, excepté là où
des listes spéciales de
prix élevés sont en vi-
gueur, et ils sont sujets
à varier sans avis.

Levain en Tablettes
'Royal'

Caisse 36 paquets à
5c. . . . la caisse \$1.25

Poudre à Pâte
'Magic'

Ne contient pas
d'alun La doz.

6 doz. de 5c	\$0.50
4 doz. de 4 oz.	0.75
4 doz. de 6 oz.	1.00
4 doz. de 8 oz.	1.30
4 doz. de 12 oz.	1.80
2 doz. de 12 oz.	1.85
4 doz. de 1 lb.	2.25
2 doz. de 1 lb.	2.30
1 doz. de 2½ lbs.	5.30
½ doz. de 5 lbs.	9.60
2 doz. de 6 oz. } à la	
1 doz. de 12 oz. } cse	
1 doz. de 16 oz }	\$6.00



Vendue en canistre seulement.

* Remise spéciale de 5% accordée sur
les commandes de 5 caisses et plus de
la Poudre à Pâte "Magic".

LESSIVE
PARFUMÉE DE
GILLETT

La cse

- 4 doz. à la caisse 4.30
- 3 caisses 4.20
- 5 caisses ou plus 4.15

Soda "Magic"

la Cse

- No. 1 caisse 60 pqts.
- de 1 lb. 3.15
- 5 caisses 3.10
- No. 5, caisse de
- 100 pqts. de 10 oz. 3.50
- 5 caisses 3.40

Bicarbonate de Soude
supérieur de "Gillett"

- Caque de 100 lbs.
- par caque 3.25
- Barils de 400 lbs. par baril 3.55

Crème de Tartre
"Gillett"

- ¼ lb. pqts. papier La Doz
- (4 doz. à la caisse) 2.04
- ½ lb. pqts papier
- (4 doz. à la caisse) 3.91
- ½ lb. Caisses avec cou-
vert vissé
- (4 doz. à la caisse) 4.71
- Par Caisse



- 2 doz. pqts ¼ lb. (Assortis) \$15.64
- 4 doz. pqts ¼ lb.
- 5 lb. canistres carrées (½ doz.) La lb.
- dans la caisse 65c
- 10 lbs. caisses en bois 64½c
- 25 lbs. seaux en bois 64½c
- 100 lbs. en barillets (1 baril ou plus) 60c

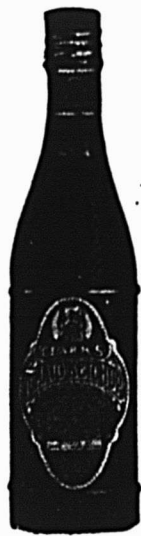
QUAND UN ARTICLE PORTE
CETTE MARQUE



*Vous pouvez avoir
Confiance en sa qualité*

United Shoe Machinery Company of Canada
LIMITED
Montréal (P.Q.)
Kitchener (Ont.), 179 King Street W.

Le Catsup aux Tomates de CLARK



LE MEILLEUR QUI SOIT FAIT AU CANADA

Nos conserves de la nouvelle saison sont prêtes à présent à être expédiées.

Il n'y entre aucune matière préservante ni colorante ni quoi que ce soit de falsifié.

Garanti absolument **PUR**

Bouteilles de 8 onces, 12 onces, ... 16 onces...

2 douzaines par caisse.

Commandez-en à votre fournisseur dès maintenant

W. Clark, Limited,
MONTREAL

LACAILLE, GENDREAU & CIE

Successeurs de CHS. LACAILLE & CIE

Epiciers en Gros

Importateurs de Mélasses, Sirops, Fruits Sees, Théa, Vins, Liqueurs, Sucre, Etc., Etc.

Spécialité de Vins de Messe de Sicile et de Tarragone.

320 Rue St-Paul et 14 Rue St-Dizier, Montréal.

UN BON VENDEUR

La Farine Préparée de Brodie

Voyez le Coupon des Epiciers dans chaque Carton.

Brodie & Harvie, Limited,
Tel. Main 436. MONTREAL

WM. H. DUNN

Montréal.

Edwards Soups.

(Potages Granulés, Préparés en Irlande), Variétés: Brun — Aux Tomates — Blanc, ou assorti.

Paquets, 5s. Boîtes 3 doz. chaque (assorties) par doz. 0.45
Canistres, 15s. Boîtes 3 doz., grandeur, 4 oz., par doz. 1.45
Canistres, 25c. Boîtes 3 doz., grandeur: 8 oz., par doz. 2.25

BORDEN MILK CO., LIMITED
MONTREAL

Liste des prix pour l'est de Fort William, (cette dernière ville comprise), dans les provinces d'Ontario, de Québec et Maritimes.



La caisse
boîtes 7.20
Reindeer,
48 boîtes 6.95
Silver
Cow, 48 boîtes . 6.40
"Gold Seal
et "Purity" 48
boîtes 6.25
Marque Mayflower, 48 boîtes . . . 6.25
"Challenge" "Clover", 48
boîtes 5.75



Lait Evaporé
Marques St-Charles,
Jersey, Peerless,
"Hotel", 24 boîtes . . 5.00
"Tall", 48 boîtes . . 5.10
"Family", 48 boîtes 4.50
"Small", 40 boîtes . . 2.25

CAFÉ CONDENSE

Marque Reindeer, "Grande", 24
boîtes 5.00
"Petite", 48
boîtes 5.70
Regal. 24 boîtes 4.70

Cacao marque Reindeer 5.00
24 grandes boîtes.

Conditions: net, 30 jours.
Lots de 5 boîtes et plus, fret payé jusqu'à 50 cents par cent. Le surplus sera marqué sur la facture.

THE CANADA STARCH CO., LTD.

Manufacturiers des Marques
Edwardsburg.

Empois de buanderie. La lb.
Canada Laundry Starch (caisse de 40 liv.) 0.07
White Gloss (caisse de 40 liv.) paquets de 1 liv. . . . 0.07 1/2
Empois No. 1, Blanc ou Bleu, (caisses de 48 lbs.), boîtes en carton de 3 liv. 0.08
Kegs No. 1 d'Empois Blanc No. 1 (caisse de 100 liv.) 0.07 1/2
Barils No. 1 (200 liv.) 0.07 1/2
Edwardsburg Silver Gloss, paquets chromo de 1 lb. (30 liv.) 0.08 1/2
Empois Silver Gloss (48 lbs.) en bidons de 6 liv. 0.10
à coulisse de 6 liv. 0.10
Kegs Silver Gloss, gros cristaux (100 liv.) 0.08
Benson's Enamel (eau froide) (40 lbs.) la caisse 3.00
Farine de pommes de terre raffinée Casco (caisse de 20 lbs. en paquets de 1 liv.) 0.15
Celluloïd
Boîte contenant 45 boîtes en carton, par caisse 3.75

La Réputation et le Maintien des Préparations de Cacao et de Chocolat de Walter Baker & Co.

ont été établis par des années d'affaires loyales, de fabrication honnête, une ligne de conduite inébranlable quant au maintien de la haute qualité des marchandises et par une publicité large et persistante.



Ceci signifie, pour l'épicier, une demande constante et croissante de la part des clients satisfaits, et, à la longue, de beaucoup le commerce le plus profitable.

Toutes nos marchandises sont vendues en Canada et fabriquées en Canada.

Registered Trade Mark.

Walter Baker & Co. Limited
Maison Fondée en 1780
Montréal, P.Q. Dorchester, Mass.

Empois de cuisine.
W. T. Benson's & Co's. Celebrated Prepa.ed Corn (40 liv.). 0.08 1/2
Canada Pure Corn Starch (40 liv.) 0.07 1/2
(Boîte de 20 lbs., 1/2c en plus).

Sirop de Blé-d'Inde. Marque Crown. Par caisse

Jarres parfaitement cachetées, 3
liv., 1 doz., en caisse 3.25
Boîtes de 3 lbs., 2 doz., en caisse 3.25
Boîtes de 5 liv., 1 doz., en caisse 3.65
10 lbs., 1/2 doz., en caisse 3.55
de 20 lbs., 1/4 doz., en
caisse 3.50
Barils, 700 liv. 0.04 1/2
Demi-baril 350 livres 0.04 1/2
Quart de baril, 175 livres 0.05
Seaux, 25 livres chaque 1.70
38 1/2 2.40
65 3.70

Sirop de Blé-d'Inde. Marque Lily White.

Par caisse
Boîtes de 2 livres, 2 doz., par caisse 3.75
5 liv., 1/2 doz. par cse 4.15
10 liv., 2 doz. par cse 4.05
20 liv., 1/2 doz. par cse 4.00

(Les boîtes de 5, 10 et 20 livres ont une anse en fil de fer).

Fret payé pour 5 caisses de sirop ou 250 livres, pour 10 boîtes d'empois ou 10 boîtes assorties le sirop et d'empois jusqu'à toute station de chemin de fer dans les provinces de Québec et d'Ontario à l'est ou au sud du Sault Sainte-Marie, Sudbury, North Bay et Mattawa et jusqu'à tous les ports des lacs pendant la saison de navigation.

Conditions, net 30 jours. Pas d'escompte pour paiement d'avance.

LES TRIBUNAUX

JUGEMENTS EN COUR SUPERIEURE. — PROVINCE DE QUEBEC

Sabourin & Co. v. Jacques Dorais, Saint-Laurent, \$756.
 Wm. Rutherford & Sons Co. v. J.-A. Besner, Westmount, \$617.
 Brodeur & Co. v. Geo. Lévesque, Montréal, \$256.
 Nap. Théberge v. J.-B. Dupuy, Contrecoeur, \$3,876.
 Corp. Séminaire v. Wilfrid Chartrand, Montréal, \$136.
 Joséphine Paon v. Jos.-Albert Bertrand, Montréal, \$5600.
 P. Archambault v. Anastasie Brillon dit Lapierre, Montréal, \$8,000.
 Hypolite Germain v. C. P. R., Montréal, \$150.
 Marie-Rose Labelle Champagne v. Omfroid Laurier, Montréal, \$2,930.
 Mme A. Daoust v. Succession Kena Britman, Montréal, \$1,192.
 Perron & Co. v. Industrial Eng. & Mach. Co., Ltd., Montréal, \$137.
 M. Guérin v. Ercs. Robert, Saint-Lambert, \$581.
 O. Baulne esqual v. Henri Besner, Montréal, \$198.
 G. Dallaire v. Ludger Urgel Chaussé, Montréal, \$163.
 F. Tremblay & Co. v. Phyllis-Philippe Huet dit Dulude, Montréal, \$27,532.
 Damase Benoit v. Rosario Dugal, Montréal, \$152.
 Brandford Cordage Co., Ltd. v. L.-H. Pilon, Montréal, \$350.
 François Limoges v. Jos. Perrault, Montréal, \$101.
 Rose-Anna Bérard v. Moses Block, Montréal, \$48.
 Edmond Gravel v. Thomas Duceppe et vir et Mme Geo. Hémond, Montréal, \$45.
 Jos. Lamoureux v. Kena Bristman et Mme Jacob Levitt, Montréal, \$16,500.
 Valérie Filion v. Emire Duchesne, et Mme Elie Duchesne, Montréal, \$137.
 Mme G. Desjardins v. D. Debien, Sainte-Rose, \$200.
 G.-N. Ducharme v. J.-E. Lapointe et Gabriel Hurtubise, Chambly Bassin, \$853.
 Mme S. Laberge v. Harry Hope, Outremont, \$298.
 Ignazio Settano v. Thérèse Beardsell, et Mme Wm.-A. Stuart, Montréal, \$2,500.
 J.-A. Lambert v. Isaac Jacobovitch, Simon Leiter, Abraham Zaritzka, et Bernard Machlovitch, Montréal, \$734.
 Radegonde Décarie v. Adélaré Durand, Montréal, \$3,182.
 Ludger Trudel v. Geo. Rabinovitch, Montréal, \$100.

ACTIONS EN COUR SUPERIEURE. — PROVINCE DE QUEBEC

Isidore Cohen v. M.-H. Cohen et Cohen & Frères, Montréal, \$150.
 Alph. Champagne v. Alphonse-H. Renaud, Montréal, \$2,585.
 J.-F. Charbonneau v. A. Grivakis, Montréal, \$120.
 Arthur Thibault v. C. P. R., Montréal, \$6,025.
 L. Kent v. Geo. Ball, W.-L. Laplante, Jas.-A. Ogilvy, John Ogilvy, Wm.

Fullerton et Jas.-A. Ogilvy & Sons, Montréal, \$1,504.
 Succession P.-M. Guy v. Zéphirin Pesant dit Sanscartier, Saint-Michel, \$2,360.
 Succession Alex. Tremblay v. Israël Brossard, Saint-Hubert, \$155.
 J.-V. Boudrias v. W.-A. Moreau, Outremont, \$213.
 Wm.-B. McLean v. deLéry MacDonald, Rigaud, \$202.
 Azarie Savaria v. Arthur Quintin, Granby, \$150.
 Michel Côté v. Raphaël Reid, Montréal, \$136.
 Achille Raymond v. Mathew-F. Hicks, et M. Hicks & Co., Montréal, \$503.
 Succession M.-P. Guy v. Adolphe P. Laforest, Montréal, \$2,360.
 Arthur Hinton v. J.-A. Hurteau & Co., Ltd., Montréal, \$135.
 Lawrence-A. Wilson Co., Ltd. v. Tremont Hotel, Ltd., Montréal, \$296.
 J.-Ulric Thibodeau v. Gerchon Bulkis, Montréal, \$7,000.
 Wm.-P. Downey v. Ls. Efstathios Staptopoulos, Nicolas Staptopoulos et New Palm Gardens Reg., Montréal, \$144.
 Avila Lalonde v. Ellsa Tougas et Mme Siméon Deschamps, Montréal, \$140.
 M. Liebovitch v. Kopel Berger et City Grain Co., Montréal, \$180.
 W. Brodie v. David F. Stein, Montréal, \$10,000.
 B. Benoit v. C.-A. Saint-Pierre, Montréal, \$140.
 Emery Lespérance v. René Binette, Montréal, \$170.
 Matthews Ltd. v. Jos Valin, Christin Valin et His Majesty's Café, Montréal, \$123.
 Frontenac Breweries Ltd v. Charlebois Ltd et Rector's Hotel, Montréal, \$158.
 Cie Briquetière de Deschailions v. C. Deschailions, Montréal, \$150.
 Laporte & Martin, Ltd. v. J.-A. Bélanger, Montréal, \$256.
 Lymburner, Ltd v. Saint-Denis Theatre Co., Ltd., J.-A. Mackay & Co., Ltd., et J.-A. Mackay, Montréal, \$763.
 Briget O'Neil v. Pat Ryan, Québec, \$3,500.
 A. Poirier v. Ephrem-G. Hurtubise, Chambly Bassin, \$169.
 H.-R. Huot v. E.-L. Lebel, Montréal, \$504.
 Auger & Son Ltd. v. Ovide Brouillard, Montréal, \$1,799.
 Mme Thomas-M. Cowan v. Donald McLennan, Montréal, \$4,285.
 A. Dupré et Cie v. Colonial Hotel Ltd., Montréal, \$135.
 J.-A.-J. Dequidt v. Julie Dardenne, Montréal, 2e classe.
 Jos. Lachaine v. Mary-Ellen Scroggie et Mme Geo. Leiffield, Montréal, \$330.
 J.-E. Cilyer v. O. Charbonneau, Montréal, \$282.
 La Patrie Ltd v. Richard Plamondon, Montréal, \$303.
 F. Schnanfer Ltd v. Lévesque & Rinfret, Ltd., Montréal, \$2,406.
 W. Côté v. Montreal Pub. Service Corp., Montréal, \$300.
 J.-A. McMillan v. Chas. Saint-Germain, Montréal, \$245.
 Mme Adélaré Fortier v. Hector Duval

et Eloi Duval, Montréal, \$107.
 Olier-J. Décarie v. Julien Therrien, Montréal, \$3,000.
 Mme J.-A. Tellier v. W.-A. Moreau, Montréal, \$474.
 Fort. Laberge v. Pierre Lefebvre et Israël Dumas, Saint-Isidore, \$125.
 Gédéon Ouellette v. Zéphirin Pesant dit Sanscartier, Saint-Michel, et Jos. Denis, Montréal, 1re classe.
 Arcade Bissonnette v. Ed. Hébert Montréal; Alfred Cossette, Noël--A. Ostigny, Valleyfield; Hilaire Côté, Sainte-Philomène; F.-X. Dupuis et Raoul Tourangeau, Montréal, \$79,278.
 J.-A. Larivière v. Phoenix Building Co., Ltd., Montréal et Wm.-A. Cotton, Westmount, \$4,000.
 J.-H. Maher v. Chas.-L. Shorey, Robert-W. Garth, Montréal, et Robert-H. Bartholomen, Chambly Bassin, \$8,713.
 Albert Vlau v. L. Lavigne, Verdun, \$416.
 Bournival & Co. v. Arthur Brunelle, Chambly Canton, \$280.
 R. Lalonde v. Edmond Charbonneau, Jos. Deslauriers, Ls. Dupuis, et Banque Molson, Montréal, \$1,800.
 T. Dubé v. Jos. Massé, Montréal, \$116.
 Sargol Co. v. Lyons Cut Rate Drug Store, Ltd., et Herbert-H. Lyons, Montréal, \$12,417.
 Elmire Richard-Constantineau v. Arthur Désormeaux, Montréal, 2e classe.
 Twyford Ltd. v. John-H. Hand, Montréal, \$321.
 Wm.-J. Starr v. Jos.-A. Showers, Montréal, \$110.

LOI LACOMBE

Déposants Employeurs

E. Van Morham M. Chouinard
 J. Rudbery D. Matheson
 M. Marchand Perron & Co.
 Henri Lapierre Canadian Obus
 J.-A. Phaneuf Canada Cement
 D.-A. Kelly Henry Morgan Co.
 P. Mercure Adrien Menard
 Jos. McNulty
 The Dominion Government
 Ovide Martel Dominion Bridge Co.
 Auguste Leclair .. M. Martineau & Co.
 Simon Sasnoovitch. Harris St. Donigan
 Alexis Lacasse J.-E. Ethier
 J. B. Bertrand
 La Cité de Montréal
 C. Jolicoeur dit Simard Dom. Copp. Co.
 Arthur Corbell Lepelli Corinne
 T. Jubinville Knit-to-Fit Mfg. Co.
 P. Leon Gadaury . Le Gouvernement P.
 Arthur Clement. Canadian Transfer Co.
 Horm. Giroux. . . Montréal Roll. Mills
 Arthur Gagné F. Tremblay
 John B. Galpeau . Mont. Loc. Works
 A. G. Armand Adel Laporte
 F. W. Bertrand Bryson's Ltd.
 Arlen Forget
 Dominion Bridge Ltd.
 Pierre Choutier Mtl. Loc. Works & Co.
 Evanoé Crevier Mtl. Tramway Co.
 Antonio Bélanger E. Morgan
 Campbell Malcolm Mtl. Tramways
 Albert Bernier Nepburn Bros.
 Jos Giguere Bourguins .. Oscar Giguere
 Annie Charpentier Gault Bros.
 Camille Fortin J.-E. Collin Co.
 Adolphe Godard. Canada Tube & Iron
 Alex. Clerk St. Louis de France

HENRI JONAS & CIE
Montréal,
Pâtes Alimentaires "Bertrand"

	La lb.
Macaroni Bertrand".....	12½¢
Vermicelle —	12½¢
Spaghetti —	12½¢
Alphabets —	12½¢
Nouilles —	12½¢
Coquilles —	12½¢
Petites Pâtes — etc...	12½¢
Extraits Culinaires "Jonas" La doz.	
1 oz. Plates Triple Concentré	0.88
2 oz. — — — —	1.67
3 oz. Carrées — — — —	2.00
4 oz. — — — —	2.50
4 oz. — — — —	0.59
16 oz. — — — —	12.67
2 oz. Rondes Quintessences	2.09
2½ oz. — — — —	2.34
5 oz. — — — —	4.00
8 oz. — — — —	7.00
8 oz. Carrées Quintessences	7.00
4 oz. Carrées Quintessences, bouchons émeri	4.00
8 oz. Carrées Quintessences, bouchon émeri	7.93
2 oz. Anchor Concentré	1.05
4 oz. — — — —	1.33
8 oz. — — — —	2.17
16 oz. — — — —	4.34
2 oz. Golden Star "Double Force"	0.84
4 oz. — — — —	1.50
8 oz. — — — —	2.84
16 oz. — — — —	5.00
2 oz. Plates Soluble	0.84
4 oz. — — — —	1.50
8 oz. — — — —	2.84
16 oz. — — — —	5.00
1 oz. London	0.55
2 oz. —	0.84
Extraits à la livre de \$1.10 à 4.00	
— au gallon de \$7.00 à 25.00	
Mêmes prix pour 1 extraits de tous fruits.	
Vernis à chaussures La doz.	
Marque Froment, 1 doz., à la caisse	0.75
Marque Jonas, 1 doz., à la caisse	0.75
Vernis militaire à l'épreuve de l'eau	2.00
Moutarde française "Jonas" La gr.	
Pony 2 doz. à la caisse	8.40
Small 2 — — — —	7.50
Medium 2 — — — —	10.30
Large 2 — — — —	12.00
Tumblers 2 — — — —	10.80

Muggs 2 — — —	12.20
Nugget 2 — — —	12.20
Athenian 2 — — —	12.20
Gold Band Tu 2 — — —	12.80
No. 64 Jars 1 — — —	18.00
No. 65 — 1 — — —	21.00
No. 66 — 1 — — —	24.00
No. 67 — 1 — — —	12.20
No. 68 — 1 — — —	15.00
No. 69 — 1 — — —	24.00
Molasses Jugs 1 — — —	21.00
Jarres, ¼ gal. 1 — — —	26.00
Jarres, ½ gal ½ — — —	54.00
Poudre Limonade "Messina" "Jonas"	
Petites boîtes, 3 douz. par caisse, à \$12.00 la grosse.	
Grandes boîtes, 3 douz. par caisse, à \$28.00 la grosse.	
Sauce Worcestershire	
"Perfection", ½ pt. à \$12.00 la grosse, 3 douz. par caisse.	

HUILE DE CHARBON ROYALITE



En bidon de 1 gallon0.12
 16c pour le bidon.

SAVON

The GENUINE, emballé 100 morceaux par caisse.



AGENCES



AGENCES

**LAPORTE, MAR-
 TIN LIMITEE**

Eau de Vichy

Admirable crown . 50 Btles. 8.00 c-s

Neptune50 "	8.50 "
Limonade de Vichy	
La Savoureuse50 Btles	11.00 c/s
Eau Minérale Naturelle	
Ginger Ale et Soda Importés	
Ginger Ale Trayder's—	
c/s 6 doz., chop. 1.20 doz. (liège ou couronne)	
— 6 doz., ¼ btl.doz.	1.12½
Club Soda Trayder's—	
— doz., Splits, ¼ btlés — doz.	1.05
— 6 doz., chop.doz.	1.15
Extrait de Malt.	
Miller de Milwaukee, cs 2 doz.	4.25 c-s
— Brl. 8 doz.	16.20 Brl.

Lager Beer

Miller's High Life, Bartl 10 doz.	15.00 Brl.
Porter Anglais de Guinness doz.	
Johnson & Co. c/s 4 doz. Btles	3.20
— 8 doz. ½ Btles....	2.00

Bire Anglaise de Bass doz

Johnson & Co. c/s 4 doz. Btles.	3.45
— c/s 4 doz. ½ Btles.	2.15
— c/s 10 doz. ¼ Btles.	1.45

Thé du Japon

Marque Victoria, c/s 90 lbs....	25 lb.
Thés Noirs	
Marque Victoria, tins de 30 & 50 lbs.	37
Marque Princess, tins de 30 & 50 lbs.	34



Fait en Canada

Caisse assortie, contenant 4 doz.	\$3.60
Citron — — — —	2 — 1.80
Orange — — — —	2 — 1.80
Framboise — — — —	2 — 1.80
Fraise — — — —	2 — 1.80
Chocolat — — — —	2 — 1.80
Pêche — — — —	2 — 1.80
Cerise — — — —	2 — 1.80
Vanille — — — —	2 — 1.80
Poids, caisse de 4 doz., 15 liv., caisse de 2 doz., 8 liv.	
Tarif de fret, 2e classe.	

VENTES PAR HUISSIER

NOTA.—Dans la liste ci-dessous les noms qui viennent en premier lieu sont ceux des demandeurs, les suivants ceux des défendeurs; le jour, l'heure et le lieu de la vente sont mentionnés en suite et le nom de l'huissier arrive en dernier lieu.

- O. Champagne, Mme Mabel Jackson, 15 décembre, 10 a.m., 15 Charlotte, Bienjonetti.
- Dr. O. Bastien, J.-E. Provost, 16 décembre, 10 a.m., 2742 Clarke, à la place d'affaires de Georgia Turpentine Co. effets de T.S., Desroches.
- H.-A. Harbec, Alex Caron & L.-A. Barrière, 16 décembre, 10 a.m., 670 Adam, Decelles.
- Can. Sand & Gravel Co., Ltd., F. Mayer, 18 décembre, 10 a.m., 1314 Ethel, Bissonnette
- M. Lemoyne, J.-H. Bourbonnière, 18 décembre, 10 a.m., 1474 Saint-Denis, Trudeau.
- J.-L. Legault, J. Donk, 20 décembre, 11 a.m., 2150 Christophe Colomb, Bros-sard.

- Drouin et al. A. Bélanger, 20 décembre, 10 a.m., 3480 Berri, Brossard.
- REX, Ge. Thivierge, 20 décembre, 10 a.m., 287 Dorlon, Coutu.
- REX, Adam Rémillard, 20 décembre, 1 p.m., 721 Saint-Hubert, Bissonnette.
- J.-B. Latour, J. Prudhomme, 21 décembre, 1 p.m., 1844 Notre-Dame O., Trudeau.
- Joseph Wessenfield, P. Gagnon et al. 21 décembre, 10 a.m., 47 Sainte-Catherine E., Racine.
- J.-D. Cameron, M. Manis, 21 décembre, 10 a.m., 21 Rivard, Desroches.
- Jos. Ethier, C. Lévesque, 15 décembre, 10 a.m., 2149 Sainte-Catherine Est, Lauson.
- C.-W. Lindsay, Ltd., E.-J. Paquette, 16 décembre, 10 a.m., 235 Jeanne Man-ce, Lapierre.
- Mme A.-M. Brennan et vir. John Clark et al, 16 décembre, 10 a.m., 16 Anderson, Lajeunesse.
- Moseg Vineberg, Abraham Adelson, 18

- décembre, 10 a.m., 716 Sainte-Cathe-rine Est, Desroches.
- Moses Vineberg, Jacob Solin, 18 décembre, 10 a.m., 1898 Jeanne Mance, Desroches.
- Wilf Daoust, Emile Lambert, 18 décembre, 10 a.m., 307 Valois, Lau-son.
- Moïse Dupont, Narcisse Trudeau, 18 décembre, 11 a.m., 29 Marlborough, Lauson.
- Banque d'Ottawa, W.-A. Lachapelle, 18 décembre, 10 a.m., 264 Visitation, Racine.
- Léon Delorme, Mme Eglantine Belleau-Letourneau, 19 décembre, 10 a.m., 34 Maplewood, Vinet.
- Can Syndicate, H. Legrove, 20 décem-bre, 11 a.m., 137 Victoria, Lachine, Desroches.
- J. Mandeville, N. Brien dit Desrochers, 20 décembre, 10 a.m., en arrière no 495 Baudry, Lapierre.
- Joseph-Edouard Ouimet et al es qual. John O'Brien, 29 décembre, 10 a.m., 409B Saint-Antoine, Coutu,

ACHETEZ POUR VOTRE CLIENT COMME VOUS ACHETERIEZ POUR VOUS,
EN PRENANT EN CONSIDERATION LA PLEINE VALEUR!

En chaque boîte **D'ALLUMETTES D'EDDY** que vous lui vendez
votre client a une boîte généreusement remplie de
FEU SUR ET SANS DANGER

CECI S'APPLIQUE EGALEMENT A NOS 30 OU 40 MARQUES.
Il y a une allumette **EDDY** pour chaque fin possible.



Fait en Canada

Caisse assortie, contenant 2 douz.	\$2.50
Chocolat	2.50
Vanille	2.50
Fraise	2.50
Citron	2.50
Sans essence	2.50
Poids par caisse, 11 liv. Tarif de fret, 2e classe.	

Le marchand-détaillant devrait consulter fréquemment les adresses des hommes d'affaires et professionnels qui mettent leur science et leurs talents à sa disposition et y faire appel dès que sa situation devient difficile. Un bon conseil est souvent d'une grande utilité dans le commerce.

SIROP DE GOUDRON ET D'HUILE DE FOIE DE MORUE DE Mathieu CASSE LA TOUX



Gros flacons.—En vente partout.
CIE. J. L. MATHIEU, Prop., SHERBROOKE P. Q.
Fabricant aussi les Poudres Nervines de Mathieu, le meilleur remède contre les maux de tête, la Névralgie et les Rhumes Fiévreux.

W. H. Escott Co., Limited, COURTIERS EN EPICERIES EN GROS
AGENTS DE MANUFACTURES ET MARCHANDS A COMMISSION

Représentants de
ACADIA SUGAR REFINING CO.
WAGSTAFFE LIMITED
THOS. J. LIPTON
VAN CAMP PRODUCTS CO. ET AUTRES.

WINNIPEG—REGINA—SASKATOON—CALGARY—EDMONTON

Bureau Principal, 181-183 avenue Bannatyne, Winnipeg.

FONDEE EN 1907
Etes-vous représentés convenablement et d'une façon satisfaisante dans l'OUEST DU CANADA?
Dans la négative veuillez nous envoyer un mot. Permettez-nous de vous causer de cette affaire.

ST. LAWRENCE

CRYSTAL

DIAMOND

LUMPS

Le sucre le plus délicat qui soit sur le marché. Chaque morceau a la même dimension. Pas de morceau brisé. Pas de perte.

Fait économiser de l'argent au marchand.

Donne la plus grande satisfaction au consommateur.

MAGIC BAKING POWDER MAGIC BAKING POWDER

Epiciers : La poudre à Pâte "Magic" ne manque jamais de donner le meilleur résultat. Vous ne sauriez la recommander trop hautement. Elle répond pleinement à ce qui vous est demandé. C'est la meilleure poudre à pâte de prix moyen sur le marché, et elle possède des qualités de levure égales, sinon supérieures aux articles de plus haut prix. Elle donne satisfaction—elle se fait des amis par elle-même.

Vous avez besoin de ce commerce et des profits qu'il donne. Notre appropriation d'argent pour l'annonce dans les journaux en 1916 se dépense journellement. En obtenez-vous votre part de résultats ?

MAGIC BAKING POWDER



LA SEULE POUDRE À PÂTE EN CANADA DONT TOUS
LES INGRÉDIENTS SONT MARQUÉS SUR L'ÉTIQUETTE

E.W. GILLET COMPANY LIMITED

TORONTO, ONT.

MONTREAL

WINNIPEG



MAGIC BAKING POWDER MAGIC BAKING POWDER



Vendez les Aliments Marins Marque Brunswick pour votre profit et votre réputation

Ils vous vaudront un commerce de poisson plus considérable et plus profitable. La qualité supérieure et le prix modique des Aliments Marins "Marque Brunswick" ont produit un vaste commerce qui, combiné avec des méthodes commerciales consciencieuses, augmente constamment. Ils ont prouvé leur supériorité et ajouteront à votre prestige de marchand d'articles de qualité. Etablis à proximité des lieux de pêche nous obtenons ce qu'il y a de meilleur dans les récoltes des pêcheurs. Notre établissement est moderne et strictement hygiénique; c'est aussi l'un des plus vastes qui soient sur les côtes de l'Atlantique.

Voici quelques-uns de nos principaux articles qui donnent satisfaction :

1/4 SARDINES A L'HUILE ——— 1/4 SARDINES A LA MOUTARDE ———
FINNAN HADDIES (Boîtes ovales et rondes) ——— KIPPERED HERRING
——— HARENGS SAUCE TOMATE ——— CLAMS ——— SCALLOPS. ———

CONNORS BROS. Limited, Black's Harbor (N.B.)

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Assurance, Etc.

EDITEURS

Compagnie de Publication des marchands détaillants
du Canada, Limitée,

Téléphone Est 1184 et Est 1185

MONTREAL

Bureau de Montréal: 80 rue Saint-Denis.

ABONNEMENT { Montréal et Banlieue . . \$2.50
Canada et Etats-Unis . . 2.00 } PAR AN
Union Postale, frs. . . . 20.00

Circulation fusionnée

{ LE PRIX COURANT
Le Journal des Marchands détaillants
Liqueurs et Tabacs
Tissus et Nouveautés

Il n'est pas accepté d'abonnement pour moins d'une année.
A moins d'avis contraire par écrit, adressé directement à nos bureaux, quinze jours au moins avant la date d'expiration l'abonnement est continué de plein droit.

Toute année commencée est due en entier.

L'abonnement ne cesse pas tant que les arrérages ne sont pas payés.

Tout chèque pour paiement d'abonnement doit être fait payable au pair à Montréal.

Chèques, mandats, bons de poste doivent être faits payables à l'ordre du Prix Courant.

Prière d'adresser les lettres, etc., simplement comme suit:

"LE PRIX COURANT", Montréal.

Fondé en 1887

LE PRIX COURANT, vendredi 15 décembre 1916

Vol. XXIX—No 51

UN PEU MOINS D'EXAGERATION, S.V.P.

Le coût élevé de la vie a fait maître soudain tout un déluge d'allégations fantaisistes quant aux prix de certains produits alimentaires, et il importe que les marchands éclairant un peu le public sur l'absurdité de telles affirmations. C'est ainsi qu'à l'instar des pommes de terre, on a voulu découvrir un trust des pommes, et de suite ceux qui ont fait germer dans leur cerveau cette idée nouvelle se sont posé la question: "Pourquoi les pommes qui poussent presque à toutes nos portes à profusion sont-elles aussi chères que les oranges et les pamplemousses qui sont importés des Tropiques?"

La réponse à cette question est que ce qui y est allégué est faux. Les pommes ne coûtent pas moitié prix de ces produits importés. La meilleure qualité de la meilleure espèce de pommes peut s'acheter à \$6.00 le baril, tandis que la même quantité, à qualité égale, de fruits importés coûterait \$15.00.

Que les pommes aient poussé à profusion à nos portes cela a pu être vrai il y a des années, mais ce ne l'est plus aujourd'hui, on peut en juger en lisant le dernier rapport de la récolte de pommes au Canada.

"Le fermier tire des revenus tellement petits des pommes, que celles-ci sont souvent laissées à pourrir sur le sol parce que cela ne payerait pas de les mettre en baril." Tels sont les dires des bluffeurs de la vie chère. Qu'y a-t-il de vrai là-dedans? Les variétés courantes de pommes furent achetées cet automne pour des montants variant de \$3.50 pour certaines espèces à \$4.50 le baril pour d'autres. En outre les charges d'emballage et d'envoi furent payées par l'acheteur. On peut dire que jamais le producteur de pommes n'a obtenu un tel prix pour ses fruits. Il est difficile d'attribuer à une combinaison humaine le fait que la récolte de pommes de l'Ontario et du Québec fut moins de moitié de la normale et qu'il y eut dans cette récolte plus de 50 pour 100 de No 3. Des pommes pourront être importées des Etats-Unis, payer un droit d'entrée de 90 cents

par baril et supporter des frais élevés de transport et se vendre encore à un prix moins élevé que celui que demandent pour leur récolte les producteurs de l'Ontario et du Québec. Il y a ainsi des milliers de barils importés. Ceci peut-il expliquer le faux rapport que les fermiers ne reçoivent rien pour leurs pommes?

"Les pommes sont laissées à pourrir sur le sol," prétendent certains amateurs de rumeurs sans fondement. Il y a eu cette année, une grosse récolte d'Astrachans, de Duchesses, de Jaunes transparentes et de Pommes-Pêches. Les deux dernières nommées sont si tendres qu'elles peuvent difficilement supporter la mise en barils. Leur marché est donc limité à leur voisinage immédiat. Les Astrachans et les Duchesses peuvent être mises en baril, encore qu'une fois placées dans ces récipients, elles ne durent guère plus d'un mois. Malgré cela, ces pommes furent utilisées en plus grosses quantités que jamais. Elles furent expédiées à de nombreux marchés et continuent encore à y être expédiées. A Montréal des wagons de "Duchesses" de fantaisie furent vendues à 60c le baril sur marché ouvert. On conçoit qu'à ce prix, beaucoup de cultivateurs ne jugèrent pas à propos d'assumer les ennuis de l'embarillage et de l'expédition.

Pourquoi donc vouloir dénaturer les conditions existantes sur certaines lignes de produits alimentaires en Canada, cette année? Pourquoi ne pas chercher à raisonner sur une base de vérité? Il est aisé de tronquer volontairement les faits pour servir quelque intérêt particulier, mais cela va à l'encontre du bien-être du public et tend à discréditer sottement le commerce canadien.

Selon le Trade and Commerce Bulletin, les pommes de terre se vendent à Cuba, \$6.50 le baril, soit environ \$4.00 du sac.

VOS CLIENTS LE CONNAISSENT COMME ETANT

"Continuellement bon"

VENDU PAR VOTRE MARCHAND EN GROS

TABAC
STAG
A CHIQUER

UN TEXTE DE LOI IGNORE

Il est indispensable que les marchands-détaillants sachent ceci, sans quoi ils sont passibles de \$100 d'amende.

La plupart des marchands-détaillants ignorent qu'ils doivent, s'ils sont mariés, faire enregistrer une déclaration à cet effet, au bureau du Protonotaire du district auquel ils appartiennent et au bureau du régistrateur, et ce, en vertu de la loi savoir l'Art. 1384 du Code Civil 7442 des Statuts Refondus de la Province de Québec de 1909, tels qu'amendés par le Statut 5 George V Chap. 72.

L'article de cette loi se lit comme suit :

“Toute personne mariée faisant affaires comme commerçant, seule ou en société avec d'autres personnes, doit, sujette aux pénalités mentionnées, faire enregistrer au bureau du protonotaire de la Cour supérieure du district dans lequel ce commerce est fait, dans les soixante jours qui suivent le jour du commencement de ce commerce, ou dans les soixante jours qui suivent la date de son mariage, une déclaration par écrit constatant si elle est commune en biens ou séparée de biens; au cas de communauté de biens, si c'est par contrat de mariage, et au cas de séparation de biens, si c'est par contrat de mariage ou par jugement; au cas de contrat de mariage, cette déclaration devra en mentionner la date, le nom du notaire qui l'aura reçu et le domicile de ce dernier, lors de la passation de ce contrat; et, si c'est par jugement, cette déclaration devra mentionner le numéro de la cause, la date du jugement et le nom du district ou tel jugement aura été rendu.”

Plusieurs marchands de Montréal viennent d'apprendre à leurs dépens le texte de cette loi et nous croyons devoir mettre en garde tous les marchands-détaillants mariés pour leur éviter pareil désagrément. S'ils n'ont pas rempli les formalités ci-dessus spécifiées qu'ils ne tardent pas à le faire, pour se mettre en règle avec les lois de la province de Québec, qui sont formelles à ce propos.

LA SITUATION DES ARTICLES DE CONSERVE.

La question des conserves est devenue un véritable problème, cette année, pour les détaillants. La situation en effet, est actuellement anormale dans cette branche d'industrie et les prix pratiqués et quantités disponibles n'ont pas manqué de dérouter le commerce. Un marchand-détaillant fournit à ce propos une idée exacte de l'alternative offerte par le marchand de gros au détaillant.

Les prix d'ouverture furent de \$1.25 pour les pois Aylmer et de \$1.221/2 pour les Delhi, f.ob. magasin, ou \$1.20 et \$1.171/2 f.o.b. à l'usine. En ce qui concerne les tomates et le blé d'Inde, les marchands de gros avisèrent les détaillants qu'ils ne pourraient fournir que 25 pour 100 des premières et 50 pour cent des seconds. Les prix d'ouverture des manufactures de conserves, expliquèrent les marchands de gros, ne s'appliquaient qu'à ceux qui demandaient la pleine livraison de leur commande à 100 pour 100. Ces prix furent pour les tomates, de \$2.50 pour les Aylmer et \$2.471/2 pour les Delhi. D'autre part, ceux qui acceptèrent le compromis et n'exigèrent que 25 pour 100 de leur commande de tomates furent en mesure d'acheter à \$2.021/2 les Aylmer et \$2.00 les Delhi. Pour le blé d'Inde, les même condi-

tions se présentèrent : pour ceux qui exigèrent la plénitude de leur contrat, les prix demandés furent de \$1.70 pour les produits d'Aylmer et \$1.671/2 pour les Delhi; pour ceux qui acceptèrent le compromis de 50 pour 100, les prix consentis furent de \$1.50 pour les Aylmer et \$1.471/2 pour Delhi.

Les marchands de gros firent savoir qu'ils avaient accepté l'offre des manufacturiers de conserves, parce qu'il était possible d'acheter des produits américains et du stock indépentant à des prix plus avantageux que ceux des manufacturiers de conserves pour le plein contrat. Les tomates américaines 3's ont été cotées \$2.40 la douzaine, et les canadiennes 21/2's, \$2.50 la douzaine.

Comme on le voit par ce rapport, la situation ne manque pas d'être anormale et de créer quelques difficultés au commerce de détail.

L'AUGMENTATION DU COMMERCE CANADIEN.

Le total du commerce canadien au 30 septembre dernier, à l'exclusion de l'or et de l'argent monnayés, s'élevait à \$1,738,174,356, soit une augmentation de plus de \$800,000,000 sur la période correspondante finissant au 30 septembre 1915. La principale augmentation a trait aux exportations qui se totalisèrent à \$1,052,925,651, soit une augmentation de \$434,000,000 sur l'année précédente. La valeur des importations fut de \$685,248,705, soit une augmentation de \$268,000,000 sur l'an passé. En comparaison avec 1913, cependant, l'augmentation des importations n'est que de trois millions environ, tandis que l'augmentation dans les exportations en comparaison avec cette même année est de \$644,000,000.

Les droits d'entrée encaissés pendant les douze mois prenant fin au 30 septembre s'élevèrent à \$129,610,574, soit une augmentation de près de \$50,000,000 sur l'an passé, mais de \$12,000,000 seulement sur 1913.

La ferme et l'usine agents de ces augmentations.

Encore qu'il y ait eu une augmentation substantielle dans les exportations de toutes les branches canadiennes d'industrie, la plus grande part de cette augmentation provient des produits agricoles et manufacturiers.

La valeur totale des produits d'animaux exportés dans les 12 mois fut de \$111,331,332, soit une augmentation de \$33,000,000. La valeur totale des produits agricoles exportés fut de \$396,455,537, soit une augmentation de \$230,000,000. La valeur totale des produits de manufacture exportés fut de \$361,381,419, soit une augmentation de \$236,000,000.

Les principales lignes en augmentation.

Les principaux articles qui ont été importés pendant les douze mois en augmentation de la période correspondante de l'an passé sont les suivants, avec la valeur de leur augmentation : Voitures et wagons, avec une augmentation de \$7,000,000; charbon et coke, \$6,000,000; coton, \$17,000,000; produits pharmaceutiques et chimiques, \$11,000,000; lin et chavre, \$3,000,000; fruits, \$3,000,000; caoutchouc, \$3,000,000; métaux, minerais, \$54,000,000; huiles, \$8,000,000; provisions, \$14,000,000; soies, \$4,000,000; sucres, mélasses, etc., \$11,000,000; tabacs, \$6,000,000; laines et produits de laine manufacturés, \$17,000,000 d'augmentation.

REVUE ECONOMIQUE CANADIENNE

Que ceux qui ont versé des larmes d'attendrissement sur le pauvre fermier qui ne tire rien de ses pommes, considèrent le cas d'un verger dans le comté de Dundas, où les pommes McIntosh se vendent à \$6.00 le baril. Selon le rapport du Gouvernement, 1¼ acre donnent un profit net de \$436,97, soit \$349,57 par acre.

Un magasin d'une grande ville canadienne, ayant fait un bel étalage de farine, réussit à vendre pour cinq cents dollars de farine au détail par semaine. En un mois les ventes de farine atteignirent plus de \$2.000.

L'estimation du coût de mise en boîtes des tomates, par douzaine, fut de 80c cette année. Dans ces conditions, on estime que le coût, par douzaine, pour les tomates sera de \$1.05 à \$1.10. Les manufacturiers de conserves de fruits estiment de 25 à 40 pour cent l'augmentation du prix de revient de la mise en conserve.

Pendant les neuf premiers mois de l'année les exportations de bacon du Canada au Royaume-Uni s'élevèrent à 116,711,000 lbs., soit une augmentation considérable sur celles de l'an passé Ceci constitue un item très favorable à la balance du commerce canadien, car le prix moyen de cette année fut de \$21.71 par tonne contre \$18.40 par tonne, l'an dernier.

Les pommes sur le marché anglais ont commandé des prix inusuels. Il y eut 256,766 barils livrés en octobre, dont 24 pour cent du Canada.

Glasgow fut le gros marché de pommes; les pommes-neige (snow apples) s'y vendirent No 1, \$12.50—\$13.50 le baril; No 2, \$8.50 le baril; No 3, \$7.50—\$8.00 le baril; les McIntosh No 1, \$11.25; les Kings No 1, \$12.50, No 2, \$11.50; No 3, \$9.00; les Baldwins No 1, \$9.00 à \$9.50; les Peewaukees No 1, \$10.00 à \$10.25; No 2, \$8.50 à \$8.75; No 3, \$6.50 à \$7.00. Liverpool vendit les pommes-neige No 1, \$9.00 le baril; les Greenungs No 1, \$9.25; No 3, \$6.75; les Kings, No 1, \$9.00. Ces prix s'entendent baril étalon de l'Ontario. Le stock de Nouvelle-Ecosse se vendit légèrement plus bas par suite de ses barils légèrement plus petits.

Les pommes de la Colombie Anglaise, de la fameuse vallée d'Okanagan, furent jugées de la meilleure qualité. Le marché de Liverpool en acquit à \$3.00 et \$3.25 par boîte, principalement de l'espèce "Wealthy." Deux wagons furent vendus à Glasgow de \$3.00 la boîte pour les grandeurs 72.88, à \$4.00 la boîte pour les gros-seurs populaires 135-175. Ces prix donnent \$1.60 et \$2.45 respectivement f.o.b. Colombie Anglaise, ce qui dit assez hautement la qualité des pommes de cette province canadienne.

Une des causes de la rareté du lait et de son prix élevé est l'usage qu'on en fait, dans des proportions plus grandes qu'autrefois, pour la fabrication du fromage. Cette année le lait est moins avantageux à vendre, pour le producteur, à l'état naturel que sous forme de beurre et de fromage.

Dans l'année fiscale terminée le 30 juin 1916, les Etats-Unis ont produit et importé plus de 800,000,000 de livres de laine, et exporté près de \$60,000,000 d'articles de laine manufacturés.

Les principaux pays manufacturiers de laine du monde sont les suivants, avec indication des montants de laine qu'ils employèrent en 1914:

	Livres.
Grande Bretagne	515,000,000
Etats-Unis	505,000,000
France	480,000,000
Allemagne	400,000,000
Autriche-Hongrie	140,000,000
Italie	60,000,000

Le Bradford Observer estime que durant l'année 1915, les Grande Bretagne retint pour la consommation domestique de ses métiers à tisser plus de 800,000,000 de livres de laine, déduction faite de tout lainage exporté sous forme de pièces ou de fil.

Le riz est un des rares produits alimentaires qui n'a pas haussé de prix. Vous pouvez obtenir quatre livres de riz pour 25c, et 25c de riz seront plus profitables que 50c de bœuf ou de farine.

Il y a eu 90,000 acres de terre de moins que les années précédentes consacrés à la culture de la pomme de terre en Irlande et la récolte a souffert de la nielle. La récolte d'Ecosse est normale et celle d'Angleterre est beaucoup en-dessous de la moyenne. Les perspectives de pommes de terre bon marché deviennent plus précieuses de jour en jour.

Le rapport de Bradstreet de 1915 établit que sur 100 faillites commerciales, 92 maisons ou 92 pour 100 n'avaient pas fait de publicité et 8 maisons n'avaient fait qu'une annonce parcimonieuse. Est-ce assez pour vous convaincre de l'utilité de la publicité?

W. L. Douglas était propriétaire d'une petite manufacture de chaussures. Il faisait des bonnes chaussures, mais comme peu de gens le savaient, il n'y avait pas grand monde à les acheter. Douglas eut l'idée d'annoncer. Cela le payait-il? Douglas est aujourd'hui plusieurs fois millionnaire et ses chaussures se portent partout.

A première vue, les compagnies de téléphone semblent ne pas avoir besoin d'annonce puisque la nature de leurs affaires est presque un monopole. En 1914 la Cie du Téléphone de New-York ne fit pas de publicité. L'année suivante elle jugea à propos d'en faire. Le résultat se traduisit par un supplément de recettes de \$1,027,000.

LA VILLE BALNEAIRE D'AMERIQUE

Le nom de "Mount Clemens" (Mich.) est familier dans toute l'Amérique et connu en Europe. Ses sources minérales ont soulagé un grand nombre de personnes souffrant de rhumatisme, de névralgie et d'autres maladies. Les hôtels de Mount Clemens, ouverts toute l'année, sont modernes et de premier ordre et leurs tarifs sont raisonnables. La meilleure manière de se rendre à Mount Clemens est de prendre le chemin de fer du Grand-Tronc. Service de trains splendide. Pour renseignements complets, s'adresser à M.-O. Dafoe, 122 rue Saint-Jacques, Montréal.

LA CIE "W.-H. ESCOTT, LIMITED"

La compagnie "W.-H. Escott, Limited", dont les bureaux et magasins se trouvent à Winnipeg, Régina, Saskatoon, Calgary et Edmonton, est au rang des établissements d'épicerie en gros les plus progressifs de l'Ouest canadien.



M. W.-H. ESCOTT,
Fondateur.

M. W.-H. Escott, s'est lancé dans le commerce, à Winnipeg, il y a environ neuf ans et, malgré la concurrence de maisons fondées depuis longtemps, concurrence qui aurait pu arrêter nombre d'hommes très ambitieux, il sut, grâce à son esprit d'entreprise indomptable, renverser les obstacles et triompher de toutes les difficultés.

Ces jours-là sont maintenant passés. Neuf années s'écoulaient vite; mais, pendant cette brève période cette maison a été si ferme dans sa politique de progrès industriel qu'elle a aujourd'hui des intérêts et des ramifications dans tous les districts de l'Ouest. Il est bien clair que l'organisation est un facteur des plus importants dans tout développement commercial et il semble que la compagnie W.-H. Escott est une organisatrice de premier ordre.

La "W. H. Escott Co. Limited" possède les matériaux voulus pour faire la guerre commerciale dans l'Ouest. Elle tient une grande variété de lignes célèbres dans le monde entier et qui, par elles-mêmes, commandent pour les représentants de cette maison prospère, cette bienvenue et cette bonne réception qui sont toujours une garantie certaine de bonnes affaires.

BIBLIOGRAPHIE.

La 51e Edition de L'ALMANACH ROLLAND Agricole, Commercial et des Familles pour 1917 vient de paraître. C'est une belle brochure de 240 pages contenant une foule de renseignements de tout sorte et cinq histoires inédites par des auteurs canadiens, dont: Un Episode de la Guerre, par A. D. Decelles; Les deux Clans, par R. Girard; La Fièvre des foins, par S. Clapin; Le Violon Enchanté, par E. Bilodeau; La Noce de Tit-Noir, par A. Bourgeois.

Cet intéressant almanach est publié par LA COMPAGNIE J.-B. ROLLAND & FILS, 53 rue Saint-Sulpice, Montréal.

Prix 15 cts, franco par la malle 20 cts.

LES LOIS REGISSANT LA VENTE DES PRODUITS ALIMENTAIRES ET ARTICLES DE CONSOMMATION COURANTE.

Pour répondre aux incessantes demandes de renseignements reçues par le Département du Commerce au sujet des poids et mesures légaux régissant la vente des différentes denrées alimentaires et autres articles de première nécessité au Canada, le Département a publié un synopsis des statuts fédéraux régissant la vente desdites denrées dans le Dominion suivant législation passée par le Parlement du Canada.

Poids et mesures

Au Canada, la loi stipule, en ce qui concerne les poids, que l'unité doit être la livre étalon (avoir-dupoids) de 7,000 grains, qu'un seizième de la livre étalon doit être une once (437½ grains), que cent livres doivent être un cental, que deux mille livres constituent une tonne et que quatre cent quatre-vingts grains doivent être une once "troy".

En ce qui concerne les mesures, la loi stipule que l'unité étalon de mesure de capacité, aussi bien pour les liquides que pour les mesures sèches, doit être le gallon, contenant dix livres étalon, poids d'eau distillé, pesées avec l'eau et l'air à une température de soixante-deux degrés Fahrenheit, avec le baromètre à trente pouces, que le quart doit être la quatrième partie du gallon, et la pinte la huitième partie du gallon et que huit gallons doivent constituer un boisseau.

Ce gallon, communément dénommé "gallon impérial", contient 277,274 pouces cubiques.

La mesure étalon de longueur est la verge, dont le tiers constitue un pied, et la douzième partie du pied constitue un pouce.

Mesure Impériale.

Il est bon de noter le fait que certains étalons de poids et mesures employés dans quelques états des Etats-Unis ne sont pas légaux au Canada, bien qu'ils y soient fréquemment employés. Ces étalons ne sont pas aussi grands, étant d'une capacité moindre de 20 pour 100 environ que les étalons légaux en Canada. c'est-à-dire, la pinte, le quart et le gallon "Impérial."

Nous croyons très utile de placer sous les yeux de nos lecteurs ces renseignements précis, résumés sous forme de tableaux et nous les engageons à les extraire de notre journal et à les conserver soigneusement pour pouvoir les consulter souvent.

PUTTS SAINT-CATHARINES

Les merveilleuses propriétés curatives de leurs eaux ont rendu ces sources minérales célèbres. Si vous n'avez pas encore entendu parler du célèbre puits de Saint-Catharines consultez votre "Encyclopedia Britannica". Ces eaux accomplissent des merveilles dans les cas de rhumatisme et reconstituent le système épuisé en un espace de temps remarquablement court. Saint-Catharines est située sur la ligne principale du chemin de fer du Grand-Tronc. Des informations complètes seront fournies sur demande adressée à M. O. Dafoe, 122 rue Saint-Jacques, Montréal.

LOI CONCERNANT LA VENTE DES PRODUITS ALIMENTAIRES ET AUTRES ARTICLES DE PREMIERE NECESSITE.

Produits alimentaires de première nécessité		Loi existante régissant la vente	Pénalité pour violation de la loi																																		
<p>Farine, grain moulu, avoine roulée, blé roulé et fourrage</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Poids net en livres étalon du Dominion</th> </tr> <tr> <th>Baril</th> <th>Demi-Baril</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Farine</td> <td>196 98</td> </tr> <tr> <td>Grain moulu</td> <td>196 98</td> </tr> <tr> <td>Avoine roulée</td> <td>180 90</td> </tr> <tr> <td>Blé roulé</td> <td>100 50</td> </tr> </tbody> </table>		Poids net en livres étalon du Dominion		Baril	Demi-Baril	Farine	196 98	Grain moulu	196 98	Avoine roulée	180 90	Blé roulé	100 50	<p>Farine, grain moulu, avoine roulée, etc. (Chap. 36, 1914, Amendement à la Loi de l'Inspection et de la vente). Tout baril, demi-baril, sac, poche ou paquet doit être marqué du nom de celui qui a préparé l'envoi et porter la marque et le poids du contenu, et dans le cas de fourrage la composition qui y entre.</p>	<p>Tout baril ou demi-baril non convenablement marqué entraînera une pénalité de 10c. Tout sac, poche ou paquetage non convenablement marqué entraînera une pénalité de \$1.</p>																						
Poids net en livres étalon du Dominion																																					
Baril	Demi-Baril																																				
Farine	196 98																																				
Grain moulu	196 98																																				
Avoine roulée	180 90																																				
Blé roulé	100 50																																				
<p>Légumes et autres articles.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Boisseaux</th> <th>Poids en livres étalon du Dominion</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Topinambours</td> <td>56 lbs.</td> </tr> <tr> <td>Fèves</td> <td>60 "</td> </tr> <tr> <td>Betteraves</td> <td>50 "</td> </tr> <tr> <td>Houille bitumineuse</td> <td>70 "</td> </tr> <tr> <td>Blue grass seed</td> <td>14 "</td> </tr> <tr> <td>Carottes</td> <td>50 "</td> </tr> <tr> <td>Fèves de ricin</td> <td>40 "</td> </tr> <tr> <td>Graine de trèfle</td> <td>60 "</td> </tr> <tr> <td>Graine de chanvre</td> <td>44 "</td> </tr> <tr> <td>Citrons</td> <td>70 "</td> </tr> <tr> <td>Malt</td> <td>36 "</td> </tr> <tr> <td>Oignons</td> <td>50 "</td> </tr> <tr> <td>Panais</td> <td>45 "</td> </tr> <tr> <td>Pommes de terre</td> <td>60 "</td> </tr> <tr> <td>Graine de mil</td> <td>48 "</td> </tr> <tr> <td>Navets</td> <td>50 "</td> </tr> </tbody> </table>		Boisseaux	Poids en livres étalon du Dominion	Topinambours	56 lbs.	Fèves	60 "	Betteraves	50 "	Houille bitumineuse	70 "	Blue grass seed	14 "	Carottes	50 "	Fèves de ricin	40 "	Graine de trèfle	60 "	Graine de chanvre	44 "	Citrons	70 "	Malt	36 "	Oignons	50 "	Panais	45 "	Pommes de terre	60 "	Graine de mil	48 "	Navets	50 "	<p>Légumes et Autres Articles (Chap. 36, 1914, Amendement à la Loi de l'Inspection et de la Vente). A moins qu'une mesure spéciale soit acceptée des deux parties: acheteur et vendeur, le poids du boisseau doit avoir le nombre de livres indiquées ci-contre pour chaque article.</p>	<p>Toute personne qui viole la stipulation qu'un boisseau de tout article doit être déterminé par le poids et la spécification du nombre de livres que le dit boisseau doit contenir, est passible, sur conviction sommaire, d'une pénalité n'excédant pas \$25, pour une première offense, et n'excédant pas \$50 pour chaque offense subséquente.</p>
Boisseaux	Poids en livres étalon du Dominion																																				
Topinambours	56 lbs.																																				
Fèves	60 "																																				
Betteraves	50 "																																				
Houille bitumineuse	70 "																																				
Blue grass seed	14 "																																				
Carottes	50 "																																				
Fèves de ricin	40 "																																				
Graine de trèfle	60 "																																				
Graine de chanvre	44 "																																				
Citrons	70 "																																				
Malt	36 "																																				
Oignons	50 "																																				
Panais	45 "																																				
Pommes de terre	60 "																																				
Graine de mil	48 "																																				
Navets	50 "																																				
<p>Articles de consommation courante.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Sacs</th> <th>Poids en livres étalon du Dominion</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Topinambours</td> <td>84 lbs.</td> </tr> <tr> <td>Betteraves</td> <td>75 "</td> </tr> <tr> <td>Carottes</td> <td>75 "</td> </tr> <tr> <td>Oignons</td> <td>75 "</td> </tr> <tr> <td>Panais</td> <td>65 "</td> </tr> <tr> <td>Pommes de terre</td> <td>90 "</td> </tr> <tr> <td>Navets</td> <td>75 "</td> </tr> </tbody> </table>		Sacs	Poids en livres étalon du Dominion	Topinambours	84 lbs.	Betteraves	75 "	Carottes	75 "	Oignons	75 "	Panais	65 "	Pommes de terre	90 "	Navets	75 "	<p>Un sac de l'un ou de l'autre des articles mentionnés ci-contre, doit peser le nombre de livres répondant au nom de chaque article.</p>	<p>Toute personne qui vend ou offre en vente un sac des légumes mentionnés ci-contre et ne contenant pas le nombre de livres répondant à chaque espèce, est passible d'une amende de \$25.00 pour une première offense et de \$50 pour chaque offense subséquente.</p>																		
Sacs	Poids en livres étalon du Dominion																																				
Topinambours	84 lbs.																																				
Betteraves	75 "																																				
Carottes	75 "																																				
Oignons	75 "																																				
Panais	65 "																																				
Pommes de terre	90 "																																				
Navets	75 "																																				
<p>Pommes de terre en barils, 165 livres</p>		<p>Un baril de pommes de terre doit signifier, à moins qu'il y ait entente spéciale sur la mesure du contenant, 165 livres étalon du Dominion de pommes de terre.</p>	<p>Il n'y a pas de pénalité définie prévue.</p>																																		
<p>Oeufs</p>		<p>Oeufs (Chap. 85 de la Loi de l'Inspection et de la Vente). Lorsque les oeufs sont décrits comme vendus à la douzaine étalon, la douzaine signifie une livre et demie.</p>	<p>Il n'y a pas de pénalité définie prévue.</p>																																		
<p>Sel</p>		<p>Sel (Chap. 85 de la Loi de l'Inspection et de la Vente). Tout baril de sel en vrac, vendu ou offert en vente, doit contenir deux cent quatre-vingts livres de sel, et tout baril ou sac de sel vendu ou offert en vente, doit avoir le poids brut correct, et pour ce qui est d'un baril, le poids net aussi, marqué sur le contenant d'une façon simple et permanente. Quand les sacs de sel sont mis en barils, le nombre de sacs contenus dans le baril et le poids de tout le sel doivent être marqués, estampés ou apostillés sur un des couvercles du baril. Le nom ou la marque de commerce enregistrée du producteur du sel, s'il est produit au Canada, ou le nom et l'adresse de l'importateur s'il s'agit de sel préparé ailleurs qu'au Canada, doivent être marqués, estampés ou apostillés sur chaque baril ou sac de sel vendu ou offert en vente au Canada.</p>	<p>Toute personne qui néglige de se conformer à ces prévisions relatives au sel, et toute personne qui vend ou offre en vente du sel en contravention à l'une ou l'autre desdites prévisions est passible, sur conviction sommaire, d'une pénalité de pas moins de dix dollars pour chaque offense; mais, le manquant dans le poids du sel contenu dans tout récipient ne sera jugé comme contravention aux prévisions de la loi que si ce manquant dépasse cinq pour cent. Aucune pénalité ne sera recouvrable sous cette section à moins que des poursuites pour recouvrement ne soient prises dans les vingt jours qui suivent la livraison des envois de sel et prétendant qu'une contravention desdites prévisions a été commise.</p>																																		

LA VENTE DES BONBONS DANS LES EPICERIES

Les sucreries constituent un agent important du commerce d'épicerie et deviennent de plus en plus, une source intéressante de profits. Dans les districts suburbains, surtout, le département de bonbons d'une épicerie à la mode peut devenir facilement un objet d'attraction. Au demeurant, il est assez facile de faire d'un département de bonbons un rayon attrayant, mais il devrait être possible également d'en faire un objet payant. Pour tenir avec succès un rayon de bonbons, il faut de l'expérience, du soin et de la propreté. Il est nécessaire d'avoir l'instinct des affaires et d'examiner d'une façon suivie ce qui est fait par les concurrents qui ne tiennent pas d'articles d'épicerie et ne font commerce que de bonbons.

Pour faire un succès du département de bonbons, il faut d'abord savoir acheter. Il faut ensuite que tout dans cette partie du magasin soit clair, appétissant, que la propreté la plus scrupuleuse y règne et que les prix marqués de chaque article soient bien lisibles. Le département de bonbons doit être distinct des autres départements; il doit occuper une position centrale sur le devant du magasin et être un véritable rayonnement de lumière. Les douceurs ne doivent pas être laissées ouvertes à l'air, mais être étalagées sous vitres dans des compartiments spacieux. Les marchandises populaires doivent occuper le plus de place. Les chocolats, bien entendu, sont les rois de l'étalage.

La clientèle des enfants n'ayant qu'un sou à dépenser n'est pas à dédaigner. Mais ce qui alimente ce département est surtout la commande de la ménagère qui ajoute souvent à ses besoins domestiques un ordre de quelques douceurs.

Un épicier prospère de Montréal prétend que sur les commandes d'épicerie qu'il reçoit, 25 pour 100 en moyenne comportent des sucreries et le vendredi et le samedi, ce pourcentage atteint 35 pour 100 et souvent plus. Les commandes de "candy" sont ordinairement d'une livre ou d'une demi-livre au moins. Or dans une épicerie de choix les "candies" se vendent 25 cents, 35 cents, 45 cents, en montant jusqu'à 60 cents la livre; la proportion des commandes de "candies" peut donc atteindre 35c à 40c pour une commande de cinq dollars principalement les vendredi et samedi.

En addition aux bonbons, un département de petits gâteaux bien étalagés sera d'une gros appoint pour la vente générale du magasin. Des jeunes filles peuvent être mises en charge de ces différents comptoirs et en faire des succès, avec un peu de soin et d'attention.

LE SERVICE FOURNI PAR LE MARCHAND DE GROS.

Le principal argument en faveur du marchand de gros, celui qui est le plus généralement mentionné est celui qui a trait au service qu'il peut rendre. C'est ce que soulignait un marchand-détaillant en disant: "Je trouve indispensable le marchand de gros, parce que par lui, je puis faire mes achats plus en accordance avec les exigences de mon magasin de campagne; parce que je puis, chez lui, acheter en plus ou moins grandes quantités suivant mes besoins; parce que les livraisons du marchand de gros sont plus promptes; parce qu'en une seule fois je puis en obtenir une grande diversité d'articles dont j'ai besoin, économisant ainsi des frais de transport et de manutention; enfin parce que l'achat direct du manufacturier incite le marchand à acheter plus qu'il n'est capable de vendre."

"McARTHUR, IRWIN, LIMITED" ACQUIERT "THE ALLAN MUNRO COLOR CO., LIMITED."

La Compagnie McArthur, Irwin, Limited vient d'acheter l'Allan Munro Color Company et exploitera les usines Munro de Montréal et de Pointe Claire, comme partie de son Département de Peintures et Vernis. M. Allan Munro s'associe à l'organisation McArthur, Irwin, Limited et continuera à diriger personnellement la manufacture des couleurs sèches et insecticides aux usines Munro.

L'acquisition des usines de couleurs sèches de l'Allan Munro Color Company place McArthur, Irwin, Limited dans une position exceptionnellement forts dans le champ de la couleur sèche et de la peinture. A son usine de Yorktown, Va., McArthur, Irwin, Limited manufacture le Bichromate de soude et autres produits chimiques importants employés dans la composition des couleurs sèches et depuis plus de cinquante ans cette firme a été un des plus gros agents de produits chimiques du Dominion.

Jusqu'ici de grosses quantités de couleurs sèches qui auraient pu être faites au Canada ont été importées par les industries de la peinture, de l'encre, de textiles et du papier. L'amalgamation des deux compagnies met à notre disposition une organisation et un aménagement qui permettront d'approvisionner le marché domestique de couleurs faites au Canada.

La tableau suivant montre le commerce du Royaume-Uni en novembre 1916, comparé avec le même période de 1915:

Novembre—

	1916.	1915.
Importations	£98,116,406	£71,622,274
Exportations	51,563,965	35,639,160
Surplus des importations.....	£46,552,441	£35,983,108
Du 1er janvier au 30 novembre—		
(11 mois)		
Importations	£893,510,812	£783,533,865
Exportations	475,606,930	350,354,817
Surplus des importations	£417,903,882	£433,278,048

A partir du 1er janvier, les importations de matériaux pour la manufacture du papier dans le Royaume-Uni seront placées sur la même base que celles du papier, c'est-à-dire qu'elles devront être réduites de moitié au lieu du tiers, comme à présent.

Le gouvernement russe a passé une commande additionnelle de 157 locomotives entre les Compagnies Américaines, Baldwin et Canadiennes. Les usines américaines et Baldwin construiront 66 locomotives chacune, les 25 autres seront construites au Canada.

TARIFS D'HIVER POUR LES TOURISTES

Des tarifs spéciaux sont maintenant en vigueur pour aller aux endroits favorisés de la Floride, de la Géorgie, de la Caroline du Nord, de la Caroline du Sud, de la Louisiane et autres états du sud, ainsi qu'aux Bermudes et aux Antilles. Limite de retour, 31 mai 1917. Pour billets, places réservées et tout renseignement, s'adresser à M.-O. Dafoe, 122 rue Saint-Jacques, Montréal.

CE QUE LE CANADA A FAIT PENDANT LA GUERRE

À la réunion annuelle des actionnaires de la Banque de Montréal, Sir William Meredith, Baronnet, président, et Sir Williams-Taylor, gérant-général, ont insisté particulièrement sur la politique de préparation pour la période d'après-guerre— Economie, production et immigration ont été les thèmes principaux de leurs discours. — Les faits d'armes des membres du personnel de la Banque.

La 99^{ème} réunion de la Banque de Montréal, qui eut lieu, lundi, aux quartiers-généraux de la banque, a été, de l'avis de tous ceux qui y ont assisté, l'une des plus remarquables assemblées qu'une banque importante du Dominion ait jamais enregistrées dans ses annales.

Dès l'ouverture de la séance, on se rendit immédiatement compte que les problèmes qui seraient soulevés au cours de la réunion comporteraient une importance considérable et attireraient la plus vive attention des hommes d'affaires du Canada. Comme c'était la première des réunions des principales institutions financières de notre pays, Sir Vincent Meredith, Bart., le président, et Sir Frederick Williams-Taylor, le gérant-général, insistèrent particulièrement sur la politique de préparation que le Canada devait suivre, de façon à être prêt à traverser la période de réajustement qui prévaudra assurément, à la fin du conflit européen.

Quelques-unes des déclarations qui furent reçues avec encore plus d'enthousiasme furent celles qui firent allusion à la confiance inébranlable qu'on entretenait dans la victoire finale de l'Angleterre et des Alliés et au désir du Canada de donner, tant en hommes qu'en argent, toute l'assistance qu'il pouvait à la cause de l'humanité.

Le capitaine Herbert Molson, de Montréal, et M. Harold Kennedy, de Québec, ont été élus directeurs. A la première réunion du conseil d'administration, tenue après l'assemblée des actionnaires, Sir Vincent Meredith a été réélu président et M. C.-B. Gordon, président de la Dominion Textile Co., vice-président. Il y avait quelques années que la charge de vice-président était vacante.

Sir Vincent Meredith, Bart., en concrétant la politique qui devait inspirer le Canada, insista formellement sur les objets qui devaient absorber tous les efforts du Canada et qui sont :

1^o L'économie.—De façon à ce que nous puissions fournir au gouvernement les fonds qui nous permettent de participer, à notre juste mesure, au plus ultime de la guerre et nous rendent capables de rencontrer les taxes que nous serons indubitablement appelés à payer, dans l'avenir ;

2^o La production. — De façon à ce que nous puissions augmenter nos exportations et remplir plus abondamment nos marchés domestiques ;

3^o L'immigration. — Qui devra être permise en tout temps et dans toutes les circonstances, plus particulièrement aux colons qui veulent s'établir sur des fermes.

Sir Vincent parla également de l'important problème créé par la situation des chemins de fer au Canada et, sans vouloir en aucune façon anticiper sur les conclusions et les recommandations de la commission spéciale qui avait été nommée à ces fins, il demanda la permission d'exprimer l'espoir que le gouvernement ne s'attribue ni la propriété ni le contrôle des chemins de fer, ce qui serait des plus préjudiciable, suivant sa conviction, aux meilleurs intérêts du Canada.

Habituellement, l'assemblée annuelle de la Banque de Montréal est revêtue d'un cachet de calme et de simplicité, mais les sujets qui furent traités firent

naître le plus grand enthousiasme chez tous les actionnaires qui y assistaient en très grand nombre et indiquèrent par là, l'approbation nette qu'ils donnaient à l'aide puissante que la Banque donne actuellement à la solution des importants problèmes financiers causés par la guerre européenne.

LES MEMBRES DU PERSONNEL A LA GUERRE

Sir Frederick Williams-Taylor fit l'éloge des membres du personnel de la Banque qui avaient pris du service actif. "Quant aux membres de notre personnel qui se sont enrôlés, dit-il, les paroles me manquent pour exprimer notre admiration des faits d'armes qu'ils ont accomplis et la peine que nous avons eue lorsque nous avons appris que quelques-uns d'entre eux étaient morts en combattant pour la noble cause. Quarante-huit pour cent du personnel masculin ou 67 p.c. de ceux qui étaient d'âge militaire se sont enrôlés. Cinquante-un de nos meilleurs hommes ont été tués et 107 sont blessés, disparus ou prisonniers. Plusieurs ont été décorés par le Roi pour bravoure et tout le contingent fourni par la Banque s'est illustré."

Sir Vincent Meredith, Baronnet, en faisant allusion aux principaux événements de l'année et aux projets à exécuter dit en substance :

"J'ai émis l'espoir, lorsque j'eus, la dernière fois, le plaisir de vous adresser la parole, qu'avant cette assemblée annuelle, la fin de cette guerre cruelle et dévastatrice qui a convulsé l'Europe serait, sinon atteinte, du moins à la veille de finir. Nous avons été désappointés, disons-le, dans cette expectative.

"Nul ne peut encore fixer le jour de sa fin, mais je suis certain d'exprimer vos sentiments en disant que nous entretenons une confiance inébranlable dans la victoire ultime de l'Angleterre et des Alliés.

"Le Canada, inspiré par une profonde loyauté à l'Empire, a donné et est encore prêt à donner librement sa vaillante jeunesse et ses moyens pécuniaires à la grande cause, du succès de laquelle dépendent si intensément ses libertés et son existence nationale.

"L'année qui vient de s'écouler a encore été une de celles qui plongent dans l'anxiété tous ceux engagés dans les affaires financières. Nos profits ont été réduits par le paiement des taxes gouvernementales à l'intérieur et à l'étranger, tandis que nos gains sur les prêts au Canada ont été affectés par les emprunts réduits de la part de nos clients. Ce n'est cependant pas une chose défavorable que la prospérité de grosses industries manufacturières et entreprises commerciales en général, aient provoqué une réduction des prêts de banque et converti les emprunteurs en déposants. Les taux peu élevés d'intérêt sur cette partie de nos réserves placées à New York, ont aussi contribué à diminuer nos gains, en comparaison de ceux réalisés avant la guerre. Mais, en dépit de ces entraves, nous avons été en mesure après avoir fait les prévisions que nous avons cru devoir pour dettes mauvaises et douteuses, de payer nos dividendes ordinaires avec le bonus contumier et porter en outre un solde créditeur au compte de profits et pertes. J'ai donc confiance, que, eu égard aux circonstances, vous considèrerez comme satisfaisants les

résultats des affaires de notre Banque, cette année.

“Comme résultat de la moisson phénoménale de l'année dernière, ainsi que des fortes dépenses faites par les gouvernements alliés pour les munitions et par notre propre gouvernement pour les besoins de la guerre, on paye de hauts salaires pour toutes les sortes d'ouvrages et les conditions commerciales de notre pays, à l'heure actuelle, sont encourageantes dans pratiquement toutes les lignes d'affaires. On en trouvera quelques rares exceptions, généralement parlant, dans les industries occupées à la production et à la vente des objets de luxe.

“Par suite des conditions climatériques particulièrement contraires et de la diminution de la superficie ensemencée, les champs de blé, cette saison, ne dépasseront pas probablement en quantité, dans le Nord-Ouest, la moitié de la récolte généreuse de l'an passé et tomberont quelque peu au-dessous de la moyenne dans les plus anciennes provinces; mais les fermiers seront largement dédommagés de leurs récoltes réduites par les prix qui sont payés pour les grains et tous autres produits de la ferme.

“Les estimés de cette saison, sont comme d'ordinaire, contradictoires mais ceux auxquels on semble pouvoir porter foi, donnent une récolte de blé, pour les trois provinces du Nord-Ouest, de 160,000,000 à 175,000,000 de boisseaux, et pour tout le Canada, de 185,000,000 à 200,000,000 de boisseaux et il n'est pas impossible que ces chiffres soient dépassés. N'y eût-il le fait que nos envois de grains en Grande-Bretagne seront probablement réduits par suite de la rareté du tonnage océanique, les résultats peuvent être considérés comme favorables dans leur ensemble.

“A ce propos, je puis ajouter que la saison passée a été propice aux affaires laitières, le production du fromage et du beurre battant tous les records précédents et étant vendue à des prix d'un taux élevé sans précédent.”

SUCCES DES EMPRUNTS

“En plus d'un an, le Canada a émis deux emprunts domestiques d'un montant de \$200,000,000, et le gouvernement canadien a emprunté à New York \$95,000,000. Le succès de nos emprunts internes est un sujet d'orgueil et de félicitations. Il est dû en grande partie à l'esprit de loyauté de notre peuple et à sa détermination de faire tout ce qui lui était possible pour donner à la guerre une fin prochaine et glorieuse.

“Jusqu'ici, un déclin n'a pas encore été connu dans les dépôts des banques, par suite de ses contributions, au contraire, ils présentent de mois en mois une augmentation satisfaisante. On doit ne pas oublier, toutefois que ces augmentations ne sont que partiellement dues aux épargnes de notre peuple.

“Cela peut s'expliquer en grande partie par l'économie de nos grandes corporations, précaution sage et prudente, quand on tient compte des conditions incertaines qui prévalent et qui continueront d'exister tant que durera la guerre.

“Le ministre des Finances, à qui le pays est grandement redevable pour sa sage et prévoyante administration de nos affaires financières tiendra compte, sans doute de ces conditions quand il fera de nouveaux appels à nos ressources, ce qui doit de toute nécessité être fait de temps à autre.

“La dette nette du Canada le 31 octobre dernier était de \$696,000,000, soit une augmentation dans le cours de l'année, de \$200,000,000. La dépenses pour la guerre a maintenant atteint le chiffre de \$23,000,000 par mois, et elle augmente encore. Avant longtemps la

dette publique du Canada atteindra le billion de dollars portant un intérêt de pas moins de \$45,000,000 par année. Bien qu'il soit vrai que grâce à des circonstances imprévues le revenu public ait augmenté depuis un an ou deux, il n'y a pas à se fier à la continuation de cet imprévu, de sorte que nous allons avoir à faire face à une forte charge d'intérêt sur la dette publique avec la taxe comme résultat.

“Il est donc évident que si l'on veut pouvoir continuer à dire que le Canada est un beau pays où l'on se plaît à vivre, la plus stricte économie dans les dépenses d'administration devra être pratiquée et toute demande d'aide publique comportant de nouveaux fardeaux devra être sévèrement contrôlée.

LE PROBLEME DE L'APRES-GUERRE

“Maintenant, contrairement à mon habitude et au mépris du vieil adage qui veut que l'on ne prophétise pas sans savoir, je suis tenté de jeter un coup d'oeil dans l'avenir. Beaucoup de gens ont l'esprit tourné vers les problèmes que nous aurons à résoudre après la guerre. Des commissions nommées par le gouvernement étudient ces questions; la presse consacre beaucoup d'espace à leur discussion; des conférences internationales se sont réunies, mais notre premier et impérieux devoir est de **gagner la guerre**.

“Quand cela sera fait des conditions nouvelles se présenteront indubitablement. Il semble probable que pendant quelques mois encore des commandes de munitions et de fournitures de guerre continueront de tenir nos industries en activité.

“On peut s'attendre à une suspension temporaire des affaires en général dès qu'il sera question de paix, mais je ne prévois pas une interruption prolongée de notre activité commerciale et industrielle. La période de reconstruction durera probablement plusieurs mois et durant ce temps l'Europe devra fournir un marché pour tout ce que nous pouvons produire et peut-être aurons-nous de nouveaux marchés que nous n'avons jamais pu atteindre auparavant.

“Ces pays cependant, convertiront leurs sabres en socs de charrue, mettant toute leur énergie à transformer les usines de munitions en fabriques pour la production de marchandises tant pour le marché domestique que pour le commerce étranger, dans leur effort pour reprendre leurs anciens marchés, pour payer les dettes étrangères et recouvrer l'or dont, par nécessité, ils ont été temporairement privés.

“Quand ce travail de réhabilitation aura été fait, nous, en Canada, devons être prêts à faire face sur nos propres marchés à une concurrence sérieuse des marchandises étrangères. Pour pouvoir soutenir avec succès cette concurrence, il faut éviter autant que possible les dépenses sur le compte du capital et conserver les ressources. Prudence et économie doivent être le mot d'ordre dans toutes les classes de la société.

“Le Canada a porté admirablement le poids de cette guerre et ses sacrifices seront amplement compensés par le réveil d'un sentiment de confiance en soi et, pays comparativement peu connu, il se dégagera pour prendre la position à laquelle il a droit dans les affaires des nations.

“Comme je l'ai dit, l'avenir est plein de problèmes nouveaux et n'est pas absolument libre d'inquiétudes au point de vue de la finance, mais pour un peuple possédant un grand esprit national, un territoire immense et des ressources naturelles sans rivales, cet avenir peut être envisagé avec espoir et confiance.”

DISCOURS DU GERANT-GENERAL

Sir Frederick Williams-Taylor, gérant-général, insiste spécialement sur les faits principaux des changements dans les affaires des banques durant le cours de l'année et sur la manière par laquelle la balance adverse du commerce canadien disparut comme par enchantement. Voici un résumé de son discours :

“L'état général des affaires en Canada est une condition industrielle plus anormale de caractère que jamais dans l'histoire de cette banque, ou de ce pays.

“La même chose existe à un degré plus grand ou plus petit dans les divers pays belligérants et neutres, mais en Canada, les conditions économiques sont dans un état qui n'est pas naturel. Cela est dû en partie à la guerre, c'est aussi le résultat de la suspension de l'immigration et d'une large période d'extravagance dont nous nous sentons aujourd'hui de l'effet cumulatif.

“Le Canada a vendu sa récolte de l'an dernier à de hauts prix, comme dans les années de la guerre civile américaine, tandis que cette année nous disposons d'une récolte modérée à des prix si élevés que nous avons recueilli une moisson d'or presque égale à celle de 1915. La valeur totale de la récolte de l'an dernier fut de \$798,000,000.

“Notre balance adverse dans notre commerce, tant critiquée, a disparu comme par magie, et nos exportations excèdent amplement nos importations.

	1914	1915	1916
Exportations pour l'année finissant le 31 octobre	\$459,300,000	\$550,500,000	\$1,172,700,000
Importations pour l'année finissant le 31 octobre	514,600,000	421,700,000	716,900,000
<hr/>			
Total pour le commerce de l'année finissant le 31 octobre	\$973,900,000	\$972,200,000	\$1,889,600,000

“Plusieurs de nos grandes industries ont converti de grosses dettes flottantes, qui étaient une cause d'anxiété, en surplus comptant. Le manque de travail est non seulement inconnu, mais la main-d'oeuvre ordinaire retire des salaires deux fois et demie plus considérables que la paie de nos volontaires qui risquent si splendidement leur vie pour leur pays, tandis que les hommes engagés dans le “travail à la pièce des usines” peuvent gagner autant qu'un professeur de collège. Il n'est pas surprenant alors que ceux qui ne vont pas au fond des choses, ou ceux qui ne se préoccupent que de leurs propres affaires, soient ceux qui n'ont pas contribué en chair ou en sang à la cause, et puissent dire complaisamment : “Les temps sont bons.”

“Parmi ceux qui ne se joignent pas à ce concert, il y a les hommes et les femmes des classes salariées et les personnes disposant de petits revenus fixes. Ces gens ont été rudement touchés par les prix de guerre et éprouvent une véritable difficulté à joindre les deux bouts.”

UN APPEL A LA PRUDENCE

“La nature passagère de l'augmentation de nos exportations seulement est un simple indice de la situation

qui commande l'attention de tous les hommes sensés.

“Ces vues peuvent n'être pas acceptées de tous, mais elles sont de sens commun et basées sur des chiffres. Un homme averti en vaut deux.

“Voilà les principaux facteurs qui ont influencé et influenceront la position des banques — le mouvement dans les dépôts et les prêts et la sûreté des deux. Alors, dans mon opinion, les affaires de cette banque devraient être conduites avec des vues telles que celles clairement établies devant nous, jusqu'à ce que la situation s'éclaircisse.

“Ce sont là deux moyens efficaces de soulager le futur fardeau qui incombe au pays, savoir, l'économie et l'immigration. Ces deux choses sont étroitement unies, car ce n'est que par l'économie nationale et personnelle que nous pouvons réduire le coût élevé de la vie — le plus puissant obstacle à l'immigration. Et nous comptons surtout sur l'immigration pour le plein développement de nos grandes ressources naturelles.

“L'économie doit commencer sans retard; l'immigration doit attendre, mais elle viendra dans l'ordre naturel des choses. Il ne me vient pas d'expression assez forte pour insister sur la nécessité d'un effort organisé et individuel pour promouvoir l'économie.

“L'éloquent et à propos “appel à l'action” de notre ministre du Commerce mérite l'attention. Je ne sais pas s'il ne devrait pas être précédé d'un “appel à la raison” pour que l'importance des problèmes du moment fasse impression sur ceux qui vivent, on pourrait dire, dans le paradis de l'imprudent.

“Un optimisme raisonnable et la confiance en soi sont des qualités nationales admirables et devraient être à l'ordre du jour. Il est un point où l'optimisme perd sa valeur et où commence le danger de l'excès de confiance. C'est là ce que les nations doivent éviter.”

L'AIDE DES BANQUES SUR LES MARCHES DE LONDRES

Sir Frederick attire l'attention sur l'importante position qu'occupe la banque aujourd'hui sur le marché de Londres. Voici ce qu'il dit :

“Il n'est pas hors d'à-propos de mentionner ici que la banque est au nombre des prêteurs importants et appréciés à court terme sur le marché de Londres et bien que nous n'ayons pas à nous louer de la chose, toutefois le fait ne devra pas être perdu de vue quand il s'agira de calculer l'aide du Canada à l'Empire dans cette guerre.

“A ce sujet, je dois dire que comme centre d'emprunt, Londres reste fermé au Canada sauf pour les emprunts que notre gouvernement fait du gouvernement impérial pour les fins de la guerre. D'un autre côté, quelques-uns de nos gouvernements provinciaux et plusieurs municipalités ont racheté en grande partie leurs vieux emprunts de Londres et les ont placés à New York, soulageant ainsi la situation de l'échange sterling. Les parties qui en ont agi ainsi en ont également profité sous forme de réduction de la dette-capital.

“L'aide qui peut être de cette façon rendue à la Grande-Bretagne, en maintenant la valeur de la livre sterling, est une raison suffisante pour que tous nos corps publics qui ont des prêts à Londres donnent à la question une sérieuse attention.”

“En terminant, Sir Frederick soumet à l'assemblée un état sommaire des conditions du commerce dans les diverses provinces du Dominion.

Le Marché de l'Alimentation

AVIS

Les prix que nous donnons ici sont ceux du jeudi 14 décembre 1916, obtenus quelques heures avant l'impression de ce journal.

GRAINS ET FARINES

MARCHE DE CHICAGO

A terme:				Ferme-	
Ouverture	Haut	Bas	ture		
Blé—					
Déc.	\$1.58	\$1.59	\$1.53½	\$1.54	
Mal.	1.71½	1.74	1.64	1.65½	
Juill.	1.45	1.46½	1.41	1.42½	
Maïs —					
Déc.	0.89%	0.89%	0.87%	0.87%	
Mal.	0.91%	0.91%	0.89	0.89%	
Juill.	0.91	0.91½	0.88%	0.89½	
Avoine—					
Déc.	0.51	0.51½	0.49	0.49	
Mal.	0.55½	0.55%	0.51%	0.52%	
Juill.	0.52½	0.52½	0.47%	0.50	

Cotations au comptant:—

Blé—No 2 rouge, nominal; No 3 rouge, \$1.65; No 2 dur, \$1.71½ à \$1.71½; No 3 dur, nominal.

Maïs—No 2 jaune, 91½ à 92½c; No 4 jaune, 87½c à 90c; No 4 blanc, 88½c à 89½c.

Avoine—No 3 blanche, 51½c à 52½c; standard, 52c à 53½c.

Seigle—No 2, \$1.42 à \$1.43.

Orge—90c à \$1.20.

Graine de Mil—\$3.50 à \$5.50.

Graine de Trèfle—\$12 à \$17.

MARCHE DE MONTREAL CEREALES

Blé No 1 Northern	1.99
— 2 —	1.88
— 3 —	1.83
— 4 —	1.75
Avoine No 1 C.W.	0.67½
— No 2 C.W.	0.64½
— No 3 C.W.	0.64
— No 1 extra pour le bétail	0.63
— No 1 —	0.63½
— No 2 —	0.63
Avoine No 2 Blanche	0.64
— No 3 —	0.63
Maïs Jaune No 3	0.63
Orge du Manitoba	1.00

LE MARCHE DE LA FARINE

Fortes à boulanger

Bakers Special	2 sacs	\$9.30
Manitoba S.B.		8.90
Keetawba		9.50
Montcalm		9.50
Medora		9.50

Patentes du Printemps:

Royal Household	2 sacs	\$10.00
Five Roses		10.00
Glenora		9.50
Hurona à Pâtisserie		10.00
Harvest Queen		9.50

Patentes d'Hiver:

Hurona (à pâtisserie)	2 sacs	\$10.00
Farine de blé-d'Inde blanc pour boulanger		6.60
pour orgrais.		5.20

Farine d'avoine:

Avoine roulée, sacs de 90 liv	0.00	\$3.40
baril	0.00	7.00

ISSUS DE BLE

Son, au char, tonne	\$32.00
Grue,	35.00
Middlings d'Ontario, au char, tonne	38.00 40.00
Moulée pure, au char	45.00 48.00
Moulée mélangée	43.00

FOIN PRESSE ET FOURRAGE

Foin No 1	13.00	13.50
— No 2	13.00	
— No 3	11.50	
Foin et trèfle	10.50	

FROMAGE — BEURRE — OEUFS

Montréal

Fromage coloré de l'Ouest, le meilleur	0.25%	0.25%
— blanc —	0.25	0.25%
— blanc de l'Est —	0.24	0.24%
— coloré de l'Est —	0.24%	0.24%
— Oka	0.00	0.35
Beurre de crèmerie d'automne, 1re qualité	0.43	0.43½
Beurre de crèmerie d'automne, bonne qualité	0.42½	0.43%
— d'hiver	0.42	0.42½
— de ferme	0.37½	0.38
— 1re qualité	0.38½	0.39

Dernières ventes de la Société Coopérative-Agricole des Fromagers du Québec:—

Fromage blanc No 1	23	13-16
— No 2		23%
— No 3	0.23	
— coloré No 1	0.00	
— No 2	0.00	
— No 3	0.00	
Beurre de crèmerie d'hiver, 1re qualité	0.40	
— bon	0.38½	
— pasteurisé	0.40½	

Oeufs strictement frais	0.65
— frais	0.60
— choisis No 1	0.44
— mirés	0.40
— No 2	0.36

FROMAGES IMPORTES

Bonne demande.

Le fromage de Roquefort se vend 65c la livre. Très rare.
Gruyère, très rare.

MIEL

Miel blanc No 1 en gâteaux	0.14%	0.15
— brun No 1	0.12½	0.13
— coulé en chaudière de 30 lbs: Blanc, la livre	0.12½	0.13
Grue,	35.00	36.00
Brun, la livre	0.10½	0.11
Miel de sarrasin	0.09	0.10

PRODUITS DE LA CAMPAGNE

Produits de l'érable.—On cote les prix suivants:

Pur sirop d'érable, boîte de 8 lbs.	0.90	0.95
de 10 lbs.	1.05	1.10
de 13 lbs.	1.25	1.30

choix extra	1.40	1.50
Sucre d'érable, la liv.	0.15	0.16

Fèves.—On cote les prix suivants:

Choisies à la main, lots de char	7.25	7.50
3 lbs. pickers		7.00
5	6.40	6.50
7	6.00	6.25

POMMES DE TERRE

Montagnes Vertes, en gros, le sac	\$1.75
De Québec, en gros, le sac,	\$1.65

GAZOLINE

Le gallon	0.27½
---------------------	-------

MARCHE A PROVISION

Porcs vivants, lots de choix, \$12.25 à \$12.50 les 100 liv., pesés hors charrs; porcs apprêtés fraîchement tués des abattoirs, \$17.00 à \$17.25 les 100 liv.; jambons, 8 à 10 liv., 25c la liv., jambons, 12 à 14 livres, 24 cents la livre, jambons poids moyens et lourds, 23; bacon pour breakfast, 27 cents; bacon de choix Windsor, 29 cents la livre; bacon de Windsor, désossé 30 cents la lb.; saindoux, qualité "Pure Leaf", 20 à 21c la liv. en saux de 20 lbs., en bois; saindoux qualité "Pure Leaf", 19½ à 19¾c la liv. en saux de 20 lbs., en ferblanc; saindoux composé, 16½ à 16¾c la liv. en saux de 20 liv., en bois; saindoux composé, 15½ à 15¾c la liv., en saux de 20 liv., en ferblanc.

HUITRES

Standard, sans écailles, No 3, le bidon	5.00
le bidon	5.
le bidon	3.25
De choix	3.
le bidon	5.50
le bidon	9.00
Cape Cod moyennes le baril	9.00
Blue Points.	10.00
Malpègues	9.00 13.00
Caracquet	8.00

PEAUX VERTES

Boeuf inspecté No 1	0.00	0.27
— No 2	0.00	0.26
— No 3	0.00	0.25
Veau No. 1		0.38
— No. 2		0.36
Peau de mouton		3.40
Peau de cheval No 1		9.00

LEGUMES

Choux, la livre.	3½c
Laitues pommées de Boston, la douz.	2.00 2.50
Patates sucrées, le panier	2.60
Céleri Caur d'Or, 5, 6, 7, et 8 douz. au panier, le panier	7.00
Tomates, la livre.	0.25

OIGNONS

Espagnols, en caisse d'environ 140 livres, la caisse	6.25
Oignons rouge, la liv.	0.04

POMMES

McIntosh en boîtes, extra fancy, 113, 125, 150 et 160	8.00
McIntosh Rouges, No 1, baril	8.00
o 2	6.00
No 3	4.50
Fameuses No 1	7.00
No 2	5.75
No 3	4.75
Baldwins No 1	5.25
No 2	4.75
Spies Spéciales No 3	5.25
Autres variétés	4.50

FRUITS DE CALIFORNIE

Poires Bartlett, la boîte . 4.00	4.50
Poires Beurre Easter	4.50
Poires Winter Nellis . . 0.00	5.00
Pêches, boîtes, la boîte . 0.00	2.50
Raisins Almeria "extra fan- cy", la caque	7.25
"fantasy"	7.00
qualité moyenne	6.60

CANNEBERGES

Canneberges foncées de Cap Cod, le baril	10.50
---	-------

TANGERINES

Japonaise de fantaisie, 2 btes.	1.75
---	------

ORANGES MEXICAINES

126 et 150	2.50
176, 200, 216 et 250	4.10

ORANGES NAVEL, SUNKIST.

96, 126 et 150	3.85
176, 200, 219 et 250	2.75

CITRONS

Mesina extra, de fantaisie, gros- seur 300 (boîtes seulement)	3.75
Do. Fantaisie, 300,	3.50

PAMPLEMOUSSES

"Gray", grosseurs 54 et 64	3.25
80, 96	3.50

BANANES

Port Limon Jumbos, par régime	2.75 3.00
--	-----------

ANANAS

Florida, gr. 24	5.00
30	4.75

FIGES NOUVELLES DE CALIFORNIE

Figues de Californie, 5½ onces, la boîte	0.10
---	------

LEGERE BAISSÉ DU PRIX DU BEURRE.

A Montréal on a reçu, du 1er mai à la mi-décembre, environ 100,000 sacs de beurre de plus que pendant la même période de l'année dernière; mais les exportations de ce produit ont été beaucoup plus considérables qu'en 1915. Ainsi, selon les statistiques du ministère de l'Industrie et du Commerce, nous avons expédié en Angleterre, en août dernier seulement, 23,150 tonnes de beurre contre 1,420 tonnes pendant le même mois de 1915.

Depuis la semaine dernière il y a une légère baisse du prix de ce produit. Ainsi, à la dernière vente de la Société Coopérative Agricole des Fromagers le beurre pasteurisé était coté à 40¼ cents, le bon beurre de crèmerie d'hiver à 38¼ et celui de première qualité à 40 cents, soit une diminution de deux cents et une fraction.

Le fromage blanc est plutôt à la hausse.

LES OEUFS FRAIS, ALIMENT DE LUXE

Vu la saison les oeufs véritablement frais sont devenus rares à Montréal et des commerçants les vendent de 60 à 70 cents la douzaine. Le commerce d'exportation des oeufs est presque arrêté pour cette année, mais les con-

sommateurs, en général, devront se contenter, jusqu'à nouvel ordre, d'oeufs conservés par le froid. On a, cependant, depuis sept mois et demi environ, reçu à Montréal près de 120,000 caisses d'oeufs de plus qu'au cours de la même période de l'année dernière.

LE MARCHÉ DE LA FARINE

Suivant les fluctuations des prix du blé les cotes des farines ont subi de nombreux et importants changements depuis quelques semaines. Le 1er courant on notait une diminution de 30 cents par baril de farine; le 6 une autre baisse égale; puis le marché au blé s'étant raffermi et le prix de cette céréale ayant augmenté de 8 cents par boisseau, celui de la farine s'élevait de 36 cents par baril le 7 décembre.

Depuis lors, et en dépit de la baisse subite des cotes du blé provoquée par les rumeurs de paix les diverses marques de farine ont augmenté de trente cents par baril.

LES POMMES DE TERRE

Les pommes de terre sont encore à un prix élevé, mais celui-ci a baissé sensiblement depuis la semaine dernière. Les Montagnes Vertes se vendent \$1.75 le sac, en gros, au lieu de \$2.10 à \$2.20 et les pommes de terre de Québec \$1.65 au lieu de \$1.75 à \$1.85.

LE LARD AMERICAIN EST PLUS CHER

Depuis la semaine dernière les prix du lard des Etats-Unis ont subi une augmentation de \$2.50 à \$4 par baril.

Nous cotons—

LARD AMERICAIN	
1re qualité, le quart	\$41.50
2e	40.75

LA MORUE AUSSI A LA HAUSSE

La morue en conserve qui a fait sa réapparition sur le marché depuis quelques semaines seulement s'est déjà mise à suivre le mouvement de hausse. Depuis une semaine elle a augmenté de 50 cents par baril. Il n'y a aucun autre changement à signaler dans la liste des conserves de poisson.

Nous cotons—

CONSERVES DE POISSON	
Anchois à l'huile (suivant format)	doz. 3.00 6.25
Caviar	¼ lb. doz. 5.15 5.25
.	¼ lb. doz. 10.00 10.25
Crabes	1 liv. doz. 3.75 3.90
Crevettes en saumure 1 lb. 0.00	1.75
sans saum. 1 lb. 0.00	0.00
Finnan Haddies	doz. 0.00 1.30
Harengs frais importés,	doz. 1.40 1.45
marinés imp doz	2.45 2.50
aux Tom., imp.	do. 2.20 2.25
kippered imp.	doz. 2.45 2.50
canadiens kip- pered	doz. 0.95 1.10
canadiens, sau- ce tomates	doz. 0.95 1.10
Homards, bte h., 1 lb. doz. 0.00	5.85
bte plate, ½	livre 3.05 3.15
bte plate, 1 lb.	doz. 5.75 5.90
Huitres (solid meat) 5 oz.	10 doz. 0.00 1.20
(solid meat) 10	oz. 0.00 2.90
Maquereau, tin, 1 lb., la	doz. 1.00 1.05
Morde, grosse, le baril à 6.50	7.00
No. 1	5.75 6.50
Royans aux truffes et aux achards	bte. 0.17 0.18

Sardines Can. ¼ bte. cse. 4.00	4.25
françaises, ¼	btes 0.17½ 0.32
btes.	0.23 0.51
Norvège, ¼	0.16½ 0.17
française, ¼	boîtes 0.19 0.50
sans arêtes	0.24 0.25
Sprats, ¼ de boîte	0.10 0.10½
Saumon Labrador, 100 lbs. 0.00	8.00
Cohoos, Fraser River, 1 liv.	0.00 0.00
rouge:	
Horse Shoe et Clover Leaf, boîte basse, 1 liv.	doz. 0.00 3.25
rouge, Sockye, (Rivers' Inlet), boîte haute, 1 liv.	doz. 0.00 0.00

LE SAINDOUX MONTE TOUJOURS.

Le saindoux pur a encore subi une augmentation depuis la semaine dernière et se vend aux prix suivants:

Saindoux	
Saindoux pur, en tinette	0.22½
en seaux	4.55
en cse de 10 liv. 0.23½	
en cse de 5 liv. 0.23½	
en cse de 3 liv. 0.23½	
blocs d'une liv.	0.00

FRUITS SECS, NOIX ET AMANDES

Le seul changement qu'il y ait à enregistrer dans le compartiment des fruits secs, noix et amandes concerne les amandes de Valence, ou écalées, qui se vendent de 39 à 40 cents au lieu de 45 cents la livre par boîte de 28 livres.

Voici la dernière liste des prix:

FRUITS SECS	
Dattes nouvelles Hallowees, pa- quets d'une livre	0.11
Fine Hallowees, "Golden Stock" la livre	0.11
Anchor, 36 paquets à la caisse, le paquet	0.11
Dromadaire, caisse de 36 paq., le paq.	0.14
Raisins de Corinthe	La liv.
Corinthe, Filiatras, en cartons 1 lb.	0.17
en vrac	0.16
Raisins de Malaga	Liv.
Connaisseur, la bte	3.40
Extra Dessert, la bte	4.25
paquets	4.75
Royal, la bte	5.00
Impérial,	6.25
6 Couronnes, pqts., la bte	6.00
Excelsior, la bte	7.00
Raisins Sultana	Liv.
Cartons, 1 lb	0.00
En vrac	0.00
Raisins de Valence	Liv.
Valence fin, btes de 28 lbs.	0.00 0.00
choisi, btes de 28	liv. 0.00 0.00
28 lbs.	0.00 0.00
sur couches, 4	cour., btes de 28 liv. 0.00 0.00
Raisins de Californie	Liv.
Epépinés, paq. 1 lb. fancy 0.00	0.11½
paq. 1 lb. choix 0.00	0.11
Muscatel, 3 Couronnes, btes de 50 liv.	0.11½
Fruits évaporés	Liv.
Abricots, boîte 25 lbs.	0.00 0.20
Pêches, boîtes 25 lbs.	0.00 0.12
Poires, boîtes 25 lbs.	0.00 0.00
Pommes tranchées, éva- porées, btes de 50 liv.	0.00 0.12

Table Alphabétique des Annonces

Assurance Mont-Royal 28	Caron A. 25	Gonthier et Midgley . 25	Martin, G.-E., 25
Baker & Co. (Walker) 8	Church & Dwight.... 4	Grand Trunk (Matière à lire)	Mathieu (Cie J.-L.) .. 11
Banque d'Épargne... 29	Cie d'Assurance Mu- tuelle du Commerce. 28	Hall Coal 6	McArthur A.... 30
Banque d'Hochelega. 26	Clark Wm. 8	Heinz 6	Maxwells Limited. . . . 34
Banque de Montreal...19, 20, 21	Connors Bros. 12	Imperial Tobacco 13	Molson Brewery... Couverture
Banque Nationale... 26	Cottam Bird Seed.... 25	Jamieson 32	Montbriand, L.-R.. . . 25
Banque Molson..... 26	Couillard Auguste... 25	Jonas & Cie H.....	Nova Scotia Steel 26
Banque Provinciale... 26	Dom. Canners (Ltd.) . 3	Couverture intérieure 2	Pacifique Canadien .. 4
Benoît et De Grosbois 28	Eddy E. B. & Co.... 11	La Prévoyance.... . . 28	Port Hope Sanitary.. 33
British Colonial Fire Ass. 29	Escott W. H..... 11	La Sauvegarde.... . . 28	Prévoyants du Cana- da (les) 28
Brodie & Harvie..... 8	Esinhart & Evans.... 28	Leslie & Co., A. C.... 30	Rolland et Fils J.-B... 25
Bryant Dunn & Co... 26	Federal Securities .. 25	Lewis Bros..... . . . 31	St. Lawrence Sugar Co. 11
Canada Life Assuran- ce Co. 28	Fontaine Henri 25	Liverpool-Manitoba .. 28	Sun Life of Canada.. 28
Canada Brush..... 34	Fortier Joseph 25		United Shoe Machine- ry Co. (Ltd.)..... 7
Canadian Consolidated Rubber Couverture	Gagnon, P.-A. 25		Western Ass. Co..... 28
Canadian Johns-Man- ville 5	Garrand, Terroux & Cie. 25		
	Gillet Co (Ltd) E. W. 12		

Maison fondée en 1870.

AUGUSTE COUILLARD

IMPORTATEUR DE
Ferrerrie et Quincaillerie, Verres
à Vitres, Peintures, etc.

Spécialité: Peêles de toutes sortes
Nos. 232 à 239 rue S.-Paul
Routes 12 et 14 S.-Amable, MONTREAL

La maison n'a pas de commis-voya-
geurs et fait bénéficier ses clients de
cette économie. Attention toute spéci-
ale aux commandes par la maille. Mes-
sieurs les marchands de la campagne
seront toujours servis au plus bas prix
du marché.

L.-A. CARON,

Téléphone Bell
MAIN 3570
Comptable licencié

Institut des Comptables et Au-
diteurs de la Province de Québec,
48, Notre-Dame O., Montréal.

PAIN POUR OISEAU est le "Cot-
tara Bird Seed" fabriqué d'a-
près six brevets. Marchandise de
confiance; rien ne peut l'approcher
comme valeur et comme popularité.
Chez tous les fournisseurs en gros.

JOSEPH FORTIER

Fabricant-Papetier

Atelier de réglure, rellure, typo-
graphie, relief et gaufrage, fabri-
cation de livres de comptabilité.
Formules et fournitures de bureau

210 OUEST RUE NOTRE-DAME
(Angle de la rue S.-Pierre). MONTREAL

Nous avons à vendre pour \$5,000 ou
n'importe quelle partie de cette som-
me en actions de la "FRONTENAC
BREWERIES, LTD." à un prix at-
trayant.

Federal Securities Co.

205 rue Saint-Jacques, Montréal.
Tél. Ma n 5500

New Victoria Hotel

H. FONTAINE, Propriétaire
QUEBEC

L'Hôtel des Commis-Voyageurs
Plan Américain. Taux, à partir de \$2.50

GARAND, TERROUX & CIE

Banquiers et Courtiers

48 Ouest rue Notre-Dame, Montréal

L.-R. MONTBRIAND

Architecte et Mesureur,
230 rue S.-André, Montréal.

G.-E. MARTIN

Comptable, Liquidateur et
Auditeur

211 Edifice McGill, Montréal
Tél. Main 5126.

GEO. GONTHIER H.-E. MIDOLEY
Licencié Inst. Comptable Comptable-Incorporé

GONTHIER & MIDGLEY

Comptables et Auditeurs
103 RUE S.-FRANCOIS-XAVIER, MONTREAL
Téléphone MAIN 3701-310
Adresse télégraphique - "GONTLEY."

P.-A. GAGNON

COMPTABLE LICENCIÉ
(Chartered Accountant)
Chambres 815, 816, 817, Edifice
Banque Québec.

11 Place d'Armes, MONTREAL.
Téléphone Bell Main 4912.

NE MANQUEZ PAS
DE LIRE

l'Almanach Rolland

Agricole, Commercial
et des Familles

POUR

1917

MAINTENANT EN VENTE

Publié par

La Cie J.-B. Rolland & Fils

53 Rue Saint-Sulpice, Montréal

Le Manuel du Spéculateur

contient les renseignements les plus intéressants sur les valeurs spéculatives. L'édition de décembre sera bientôt prête à être distribuée.

Pour en recevoir gratuitement un exemplaire, il suffit de s'adresser à

M. PAUL de MARTIGNY

au Bureau de Montréal de la Maison

BRYANT, DUNN & CO.

Rue Saint-François-Xavier, Nos 84-88

TELEPHONE MAIN 4960

LA BANQUE MOLSONS

FONDÉE EN 1855

Siège social - - - Montréal

Capital versé - - - - - \$4,000,000

Fonds de réserve - - - - - 4,800,000

COLLECTIONS

Encaissements faits dans tout le Dominion par l'entremise de cette banque et dans toutes les parties du monde civilisé, par l'entremise de nos agents et représentants. Remboursements promptement effectués aux plus bas taux d'échange.

Emissions de lettres de crédit commerciales et de lettres circulaires pour voyageurs valables dans toutes les parties du Globe.

EDWARD C. PRATT, gérant général.

LA BANQUE NATIONALE

FONDÉE EN 1869

Capital autorisé \$5,000,000

Capital versé 2,000,000

Réserves 1,954,843

Notre service de billets circulaires pour les voyageurs "Travellers Cheques" a donné satisfaction à tous nos clients; nous invitons le public à se prévaloir des avantages que nous offrons.

Notre bureau de Paris,

14 RUE AUBER,

est très propice aux voyageurs canadiens qui visitent l'Europe.

Nous effectuons les virements de fonds, les remboursements, les encaissements, les crédits commerciaux en Europe, aux Etats-Unis et au Canada aux plus bas taux.

Nova Scotia Steel & Coal Co., LIMITED

MANUFACTURIERS

ACIER en BARRES MARCHAND, MACHINERIE à ROUES, TRANSMISSIONS en ACIER COMPRIME POLI, TOLES D'ACIER jusqu'à 48 pcs de large. RAILS en "T" de 12, 18, 28 et 40 lbs à la verge. ECLISSES, ESSIEUX DE CHARS DE CHEMINS DE FER.

GROSSES PIÈCES DE FORGE, UNE SPECIALITE

Mines de Fer, Wabana, Terre-Neuve.—Mines Haut Fourneaux, Fours à Réverbère à Sydney Mines, N.-E.—Laminaires, Forges et Ateliers de Finition à New Glasgow, (N.-E.)

Bureau principal : New Glasgow (N.-E.)

BANQUE PROVINCIALE

DU CANADA

DIVIDENDE TRIMESTRIEL No 52

AVIS est par les présentes donné qu'un dividende de un et trois quarts pour cent (1¾%), étant au taux de SEPT POUR CENT l'an, sur le Capital payé de cette Institution, a été déclaré pour le trimestre finissant le 31 décembre 1916, et sera payable au Bureau-Chef de la Banque à MONTREAL, et à ses succursales, le ou après le deuxième jour de janvier 1917, aux actionnaires enregistrés dans les livres le 22 décembre prochain.

L'Assemblée Générale des Actionnaires aura lieu au Bureau-Chef de la Banque, mercredi, le 24 janvier 1917, à midi.

Par ordre de la Direction,

TANCREDE BIENVENU.

Vice-Président et Gérant Général.

Montréal, 24 Nov. 1916.

BANQUE D'HOCHELAGA

Fondée en 1874.

Capital versé - - - \$ 4,000,000

Fonds de Réserve - - - 3,700,000

Total de l'actif - - - 39,000,000

DIRECTEURS :

Messieurs J.-A. Vaillancourt, président;
l'hon. F.-L. Béique, vice-président;
A. Turcotte, E.-H. Lemay, l'hon. J.-M. Wilson, A.-A. Larocque et A.-W. Bonner.

Beaudry Leman, gérant général.
Yvon Lamarre, inspecteur.

SIEGE SOCIAL: MONTREAL (112 rue St-Jacques)

Bureau Principal: 95 rue St-Jacques
F.-G. Leduc, gérant; P.-A. Lavallée, gérant adjoint.

164 Succursales et Agences au Canada
32 Bureaux de Quartiers.

Tout dépôt D'UN DOLLAR ou plus ouvre un compte à la Banque sur lequel est payé deux fois par année un intérêt au taux de 3% l'an.

La Banque émet des LETTRES DE CREDIT CIRCULAIRES et MANDATS pour les voyageurs, ouvre des CREDITS COMMERCIAUX, achète des traites sur les pays étrangers, vend des chèques et fait des PAIEMENTS TELEGRAPHIQUES sur les principales villes du monde; prend un soin spécial des encaissements qui lui sont confiés, et fait remise promptement au plus bas taux de change.

FINANCES

LA NOTE AMERICAINE.

Montréal, le 12 décembre 1916.

Ce qui doit arriver, arrive et le sage, qui sait prévoir, ne s'en étonne pas. Pour les raisons que nous avons exposées, auxquelles le retentissement du discours de M. de Bethman-Hollweg est venu s'ajouter, nous avons eu un coup de baisse. Les affaires ont porté sur 2,443,700 actions; c'est dire l'importance de la liquidation.

Ce n'est pas à l'heure où la France et l'Angleterre concentrent leurs énergies, où l'Allemagne sent fléchir sa force morale, que l'on peut parler d'une paix allemande. L'héroïsme français, la ténacité anglaise dont l'histoire est remplie, nous donnent à penser que la guerre va continuer et que nous n'en avons pas vu le pire. Et si à la leçon du passé nous préférons celle du présent qui se cristallise dans les chiffres, nous dirons que les propos de paix sont chimériques. Le cours du mark continué de fléchir ainsi d'ailleurs que celui de la couronne. Or, s'il s'agissait de la fin de la guerre nous verrions le cours de l'un et de l'autre remonter.

Au point de vue immédiat il est à craindre que les appels de marge ne déterminent des liquidations forcées et qu'ainsi le marché soit entraîné par son propre poids comme une pierre sur une pente. Le baissier en profitera pour se couvrir et même pour commencer à acheter, mais avec prudence. Car les cours ne peuvent fléchir indéfiniment et les valeurs dans leur ensemble sont au-dessous de leur niveau.

BRYANT, DUNN & CO.

Ogilvie Flour Mills Co.—Dividende trimestriel régulier de 2½ pour cent sur les parts ordinaires, payable le 2 janvier aux actionnaires inscrits le 20 décembre. C'est une augmentation de 1 pour cent.

LES OFFRES DE PAIX ET LEUR EFFET FINANCIER.

Les rumeurs de paix lancées mardi ont vivement affecté le marché de New York. L'annonce de cette nouvelle a été suivie d'une avalanche de ventes qui a surpassé la capacité d'absorption des différentes Bourses. Les valeurs importantes ont décliné de cinq à dix points et le Bethlehem Steel, la plus importante des valeurs de munitions a enregistré un déclin maximum de 27 points.

Les voies ferrées ont été les seuls stocks à faire preuve de résistance, bien que dans ce compartiment, les déclinés de 2 à 3 points ont été nombreux. Reading baissa de 3½ points. Aucune parties de la liste n'a été exemptée de la liquidation qui a été énorme en dernière heure. Les transactions étaient si considérables à ce moment que les "tickers" étaient de vingt minutes en arrière des dernières ventes.

A certains moments, les baissiers se couvrirent, mais la reprise ne fut aucunement importante. Plusieurs comptes dont la marge était faible ont été débordés et les ordres d'arrêt qui étaient nombreux ont constitué une forte partie des transactions.

Les ventes totales de mardi à New York ont atteint 2.500.000 parts, le chiffre le plus considérable, d'après les archives de la Bourse, depuis la réouverture de décembre 1914. Le United States Steel et le groupe des valeurs de guerre ont contribué à une forte partie de ce chiffre.

Le déclin des valeurs a été accompagné par la démoralisation des taux du change de l'Allemagne et de l'Autriche ainsi que par un autre déclin des obligations anglo-françaises. Ces opérations ont été partiellement rectifiées avant la fermeture.

"THE MONTREAL LIVE STOCK EXCHANGE, INCORPORATED".

Avis est donné au public qu'en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes, en date du neuf novembre 1916, constituant en corporation MM. Charles George Derome et Rosaire Dorval, comptables, Jules Bruneau, Jean Ducharme et Edouard Masson, étudiants en droit, de Montréal, pour les fins suivantes:

Etablir une association pour promouvoir tous les intérêts qui se rattachent directement à l'achat et à la vente du bétail sur les marchés de ladite cité de Montréal;

Promouvoir et établir, parmi les membres, l'uniformité des usages, et des coutumes du commerce du bétail;

Procurer le règlement expéditif des litiges commerciaux des membres;

Assurer à ses membres les avantages de la coopération dans la poursuite de leurs occupations légitimes;

Promouvoir le commerce du bétail, de toutes manières, dans la cité de Montréal et les comtés qui en dépendent;

Promouvoir et faciliter les relations sociales parmi les membres de l'association;

Edicter des règlements pour la régie et la gouverne de l'association et de ses membres, avec pouvoir de limiter et contracter le transfert de toutes les actions du capital émises en faveur de ses membres;

Faire des ordonnances, règlements et statuts aux fins de réaliser ces objets, imposer des amendes pour contravention à ceux qui sont susceptibles de réglementation par règlement; et, imposer des taxes et contributions à ses membres, tel que jugé nécessaire par le conseil de direction;

Conclure aucun arrangement pour l'union des intérêts, la coopération, le risque conjoint, la concession réciproque, ou autrement, avec aucune autre personne ou compagnie exerçant aucun commerce que la présente association est autorisée à exercer ou auquel elle se livre, et prendre ou autrement acquérir des parts et valeurs dans aucune telle corporation ou compagnie, dont les objets sont totalement ou partiellement semblables à ceux de la présente association, et les vendre, les détenir, ou autrement les négocier;

Généralement acheter, ou autrement acquérir aucune propriété réelle ou personnelle, aucuns droits ou privilèges, que la présente association croira nécessaires ou avantageux, aux fins de son commerce, et vendre, échanger, louer ou autrement aliéner telle pro-

priété réelle ou personnelles, tels droits ou privilèges en considération de ce que les directeurs de la présente compagnie estimeront juste et équitable;

Construire, entretenir, modifier, améliorer aucunes bâtisses ou structures nécessaires ou avantageuses aux objets de l'association;

Vendre, hypothéquer, échanger, louer ou autrement disposer d'aucun de ses immeubles de son actif ou de sa propriété, grever ses biens mobiliers et en disposer en considération de ce que les directeurs de la présente association croiront juste et équitable;

Faire toutes choses nécessaires pour promouvoir et avancer l'entreprise, sous le nom de "Montreal Live Stock Exchange, Incorporated", avec un fonds social de vingt mille piastres (\$20,000.00), divisé en huit cents (800) parts de vingt-cinq piastres (\$25.00) chacune.

La principale place d'affaires de la corporation, sera en la cité de Montréal.

Daté du bureau du secrétaire de la province, ce neuvième jour de novembre 1916.

C.-J. SIMARD,

42. Sous-secrétaire de la province.

Les Prévoyants du Canada Assurance fonds de pension

Capital autorisé \$500,000
Actif du fonds de pension,
le 30 sept. 1916. . . \$934,003 81

ACHÉTEZ DES PARTS DES PRÉVOYANTS DU CANADA.

Parce que c'est un placement sans
parallèle;
Parce que c'est avec la plus petite
prime, la plus grosse rente;
Parce que c'est la seule Compagnie
à "Fonds Social" faisant une spé-
cialité de fonds de pension.

TOTAL de l'actif du fonds de pen-
sion seulement \$934,003,81.

ANTONI LESAGE, gérant général.
BUREAU PRINCIPAL:
Edifice "DOMINION" 126 rue
S.-Pierre, Québec.
BUREAU A MONTREAL
Chambre 22, Edifice "La PATRIE";
X. LESAGE, gérant.

A Propos de la "Canada Life"

Les agents de la "Canada Li-
fe" ont fait en 1915 pour \$1.-
000,000 de plus d'affaires en Ca-
nada que l'année précédente.

La "Canada Life" a payé aux
porteurs de polices, en 1915, \$7.-
822,201, soit plus de \$2,000,000
de plus que les paiements pour
les mêmes fins de n'importe
quelle année précédente et les
dividendes des porteurs de poli-
ces ont absorbé la majeure par-
tie de cette somme.

Le revenu de la "Canada Li-
fe", en 1915, a été de \$9,322,-
622.19, soit le plus élevé dans les
années de la compagnie.

L'excédent gagné s'est élevé à
\$1,480,866.

Le total des dividendes payés
aux porteurs de polices, en 1915,
a été de plus de \$2,800,000.

HERBERT C. COX
Président et gérant général

IMPRENABLE

ACTIF \$74,326,423
Augmentation pour
1915 10,138,767
ASSURANCES EN VI-
GUEUR 257,404,160
Augmentation pour
1915 39,104,32
SURPLUS NET NON
DISTRIBUE 7,545,59
Augmentation pour
1905 1,041,797

**COMPAGNIE D'ASSURANCE
SUN LIFE OF CANADA**
SIÈGE SOCIAL—MONTREAL

WESTERN ASSURANCE CO.

Fondée en 1851
ACTIF, au-delà de - \$8,000,000
Bureau Principal: TORONTO
(Ont.)
W. R. BROCK, Président
W. B. MEIKLE
Vice-Président et gérant général
C. C. FOSTER, Secrétaire
Succursale de Montréal:
61, RUE SAINT PIERRE
ROBT. BICKERDIKE, gérant

l'Assurance Mont-Royal

Compagnie Indépendante (Incendie)
BUREAUX: EDIFICE LEWIS
17 rue S.-Jean, Montréal
l'hon. H. B. Rainville, Président
E. Clément, Jr., gérant général

ESINHART & EVANS

Courtiers d'Assurance
— BUREAU —
EDIFICE LAKE OF THE WOODS
39 rue S.-Sacramento
Téléphone Main 553 MONTREAL

Benoît & De Grosbois

Auditeurs
Comptables et Liquidateurs
CHAMBRE 5
No 3 rue Notre-Dame Est, MONTREAL
Téléphone Main 2617

ASSUREZ-VOUS DANS La Sauvegarde

- 1^o PARCE QUE Ses Taux sont aussi avantageux que ceux de n'importe quelle compagnie.
- 2^o PARCE QUE Ses polices sont plus libérales que celles de n'importe quelle compagnie.
- 3^o PARCE QUE Ses garanties sont supérieures à la généralité de celles des autres compagnies.
- 4^o PARCE QUE La sagesse et l'expérience de sa direction sont une garantie de succès pour les années futures.
- 5^o PARCE QUE Par-dessus tout, elle est une compagnie Canadienne-Française et ses capitaux restent dans la Province de Québec pour le bénéfice des nôtres.

Siège Social:—Angle des rues Notre-Dame et S.-Vincent, Montréal

ASSURANCES

Cautiennements
Judiciaires
Garantie de Contrats
Fidélité des Employés
Vie, Accidents, Maladies
Vol, Bris de Glaces
Attelages
Responsabilité
de Patrons et Publique
Pharmaciens, Automobiles

LA PREVOYANCE

160 rue S.-Jacques, Montréal
TEL. MAIN 1626
J.-G GAGNE, gérant général

La Compagnie d'Assurance Mutuelle du Commerce

Contre l'Incendie
Actif excédant - \$700,000
DEPOT AU GOUVERNEMENT
en conformité de la nouvelle loi des
Assurances de Québec, à Edouard VII
Chap. 69.
Bureau principal:
15 rue Girouard S.-Hyacinthe.

Bureau Principal

angle de la rue Dorchester ouest
et l'avenue Union, MONTREAL
DIRECTEURS:
J.-Gardner Thompson, Prési-
dent et directeur gérant; Le-
wis Laing, Vice-Président et
Secrétaire; M. Chevallier; A.-
A. G. Dent, John Emo, Sir
Alexandre Lacoste, Wm. Mol-
son Macpherson, J. C. Rim-
mer, Sir Frederic Williams-
Taylor, L.L.D., J. D. Simpson,
Sous-Secrét.



ASSURANCES

LA LICENCE DES AGENTS D'ASSURANCES.

L'honorable M. Mitchell a présenté un bill ayant pour effet d'obliger les agents d'assurances à obtenir une licence du surintendant des assurances pour faire affaires dans la province de Québec. La demande doit être produite sous une forme déterminée, mentionnant les qualités du requérant, sa solvabilité et la connaissance qu'il a en assurances. Chaque licence expire le 31 décembre et ne peut être renouvelée que sur sa demande faite au Surintendant régulièrement. Une licence émise pour une société ou une corporation n'inclut que les membres de la société ou les officiers et directeurs de la corporation.

Le surintendant des assurances conserve à son bureau la preuve de l'émission de chacune de ces licences et publie chaque année une liste des agents qui sont ainsi licenciés.

Ces dispositions de la loi ne s'appliquent pas aux sociétés de secours mutuels qui ont obtenu un permis, ni aux compagnies d'assurance contre l'incendie strictement mutuelles, formées par les conseils municipaux ou par les francs-tenanciers résidant dans une paroisse ou une municipalité locale de cette province, dont les transactions sont limitées par la loi aux municipalités ou aux comtés dans les limites desquels les bureaux principaux sont situés.

Les droits payables pour obtenir la licence ou le renouvellement sont les suivants: Licence d'agent transigeant des affaires d'assurances sur la vie ou d'assurance funéraire, \$2. Pour toute autre classe d'assurance, dans les cités, \$10; ailleurs, \$5.

M. Lévesque, député de Laval, a demandé au gouvernement si les notaires qui, par leur profession, sont appelés à s'occuper d'assurances seront obligés de passer par les exigences de cette loi.

L'honorable M. Mitchell a répondu que non, si les notaires en percevant les primes, ne reçoivent pas de commission.

SOIN DES ALLUMETTES.

Le supplément de novembre du guide officiel du service postal canadien contient l'avertissement suivant, qui arrive bien en son temps:

“Les maîtres de poste sont priés de mettre en garde le public contre l'envoi d'allumettes ou d'alcool solidifié dans des colis, spécialement en ceux qui sont destinés à des pays au delà des mers.

On comprend que des matières, qui s'enflamment facilement et qui sont contenues dans un colis, peuvent devenir la cause d'un incendie à bord d'un navire, et produire une terrible catastrophe.

A ce sujet, on attire l'attention sur l'article 190 de la page

49 du Guide Postal, dans lequel il est dit que “la personne qui insère quelque substance explosive inflammable, dangereuse ou destructive ou quelque liquide dans un objet de correspondance envoyé par la poste est coupable de crime.” Statuts révisés, ch. 66, art. 122.

Vu les innombrables incendies qui résultent de l'insouciance de ceux qui touchent aux allumettes, on devrait observer à la lettre les défenses susmentionnées. Cet avertissement ne s'adresse pas seulement aux maîtres de poste, mais à tout le monde et à chacun en particulier.

LA BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL

Avis est par le présent donné qu'un dividende de deux dollars par action sur le capital de cette institution a été déclaré et sera payable à son bureau principal, à Montréal, le et après mardi, le 2 janvier prochain, aux actionnaires enregistrés le 15 décembre prochain, à 3 heures p.m.

Par ordre du conseil de direction,

A.-P. LESPERANCE,

Gérant.

Montréal, le 28 novembre 1916.

BRITISH COLONIAL

FIRE INSURANCE COMPANY

EDIFICE ROYAL, 2 PLACE d'ARMES, MONTREAL

CAPITAL AUTORISE, \$2,000,000

CAPITAL SOUSCRIT, \$1,000,000

Agents demandés pour les districts non représentés

Tôles Galvanisées



"Queen's Head"

Le type du genre connu depuis un demi-siècle.
Jamais égalées comme qualité.

A. C. LESLIE & CO., LIMITED
- MONTREAL -

Feutre et Papier

N'IMPORTE QUELLE QUANTITE

Toitures Goudronnées (Roofing) prêtes à poser, 3 et 2.
Papiers de Construction. Feutre à Doubler et à Tap-
pisser. Produits du Goudron. Papier à Tapisser et à
imprimer. Papier d'Emballage Brun et Manille.

Fabricants du Feutre Goudronné

"BLACK DIAMOND"

ALEX. McARTHUR & CO., Limited

82 RUE MCGILL, MONTREAL

Manufacture de Feutre pour Toitures: Rues du Havre
et Logan. Moulin papier, Joliette, Qué.

FERRONNERIE---Marché de Montréal

PLOMBERIE

Tuyaux de Plomb

Les prix sont de \$14.00 net pour tuy-
aux en plomb et de \$15.00 net pour
tuyaux de plomb composition (100
liv.)

TUYAUX DE RENVOI

Tuyaux légers, 4 p. diamètre, 23 f.
net.

Escompte ssur les prix de la liste
pour tuyaux moyens et extra-forts, 50-
10-5%. Accessoires légers, moyens et
extra-forts, 60-5%.

Tuyaux en fer noir

Prix augmentés.

¼	100 pieds	3.42
¾		3.42
½		4.42
¾		5.41
1		7.99
1¼		10.81
1½		12.93
2		17.39
2½		27.50
3		35.96
3½		45.08
4		53.41

Tuyaux en fer galvanisé

Prix augmentés.

¼	100 pieds	5.55
¾		5.55
½		5.99
¾		7.55
1		11.14
1¼		15.07
1½		18.01
2		24.24
2½		38.32
3		50.11
3½		62.10
4		73.58

Tuyaux en acier

2	pouces.....100 pieds	9.80
2½		12.25
3		13.30
3½	pouces.....	15.55
4	pouces.....	19.30

QUINCAILLERIE

Boulons et noix

Boulons à voitures (\$2.00).

3-16, ¼, 5-16, ¾	..	25%
7-15, ¾, 5, ¾	..	10%
à machine, ¾ pouce et au- dessus, 25 p.c.		
à machine, 7-16 pouce et au-dessus, 15 p.c.		
à lisse, ¾ et plus petits, 15 p.c.		

à lisse, 7-16 et plus gros, 10
p.c.

à bandage, 40 p.c.

Noix par boîtes de 100 lbs.

Noix carrées, \$1.00 de la liste.

Boulons à charrue, 15 p.c.

Broche Barbelée

La broche barbelée est cotée à \$5.50
les 100 livres à Montréal.

Crampes à clôtures

Fer poli	4.85
galvanisé	5.70

BROCHE GALVANISEE

Unie No. 9	5.50
No. 12	5.65
Coil Spring 9	5.55
12	5.70
Fil ondulé tordu	6.10

FIL EN BROCHE

No. 12, les 100 liv.	5.20
13,	5.30
14,	5.40
15,	5.55
16,	5.70
Brûlé, p. tuyaux, 100 liv. No. 18	6.20
	19 6.70

Extra pour broche hüllée, 100 p. 100
lbs.

Clôture à Poulailier

25 pour cent d'escompte.—Très rare.

Plaques d'acier

½ pouce	100 livres	2.45
3-16		2.70

Zinc en feuilles

Nous cotons: \$27.50 à \$30.00 les 100
livres.

Coudes pour tuyaux

Nous cotons à la doz.: coudes ronds
ordinaires 75 feuillets, \$1.84; 60 feuil-
les, \$2.02.

Broche moustiquaire

Nous cotons: broche noire, 100 pieds
carrés, en rouleaux de 100 pds de lon-
guer .. 3.00
50 .. 3.05

Broquettes

Pour boîtes à fraises	75%
fromage	
A valises	
A tapis, bleues	
étamées	
en barils	0.00
Coupées bleues, en doz.	75%
¼ pesanteur, 12.65 doz., moins	
et ½ pesanteur	
Sweedon, coupées bleues et ornées, en doz., 75 p.c.	

Broquettes à chaussures Par douz.

1½ once ou moins, 10 douz	29.50
2½	32.85
3	38.90
3½	40.80
4	427.5
5	50.70
6	58.10
8	78.50
10	96.85

Clous de broche

Nous cotons: \$4.75 prix de base f.o.
b., Montréal.

Chaines en fer

Très ferme.

On cote par 100 lbs.:

3-16 exact 5	9.90
¼ exact 1	7.80
5-16	6.60
5-16 B ½	6.00

Clous coupés

Nous cotons, prix de base, \$4.00 f.o.
b., Montréal.

Fer en barre

Hausse générale.

Fer marchand	base 100 liv.	3.30
Fer forgé	base 100 liv.	3.50
fini	base 100 liv.	3.65
pour fers à cheval	base 100 liv.	3.55
Feuillard mince, 1½ à 2 pcs.	base 4.35	
Feuillard épais, No 10	base 3.60	

Acier en barre

Nous cotons, net 30 jours:

Acier doux	base 100 liv.	0.00	4.05
à rivets,	base 100 liv.	0.00	4.00
à lisse,	base 100 liv.	0.00	4.05
à bandage,	base 100 liv.	0.00	4.25
à machine,	base 100		
liv. fini fer	..	0.00	4.30
à pince,	base 100 liv.	0.00	5.10
à ressorts,	base 100 liv.	0.00	6.10

Cuivre en feuille

Le cuivre en-feuilles est coté à 47c
la livre.

Cuivre rouge en feuille

La livre, base 51c.

Câbles et Cordages

Best Manila	base lb.	0.00	0.23½
British		0.00	0.19
Sisal		0.00	0.17
Lathya		0.00	0.17
Jute		0.00	0.16
Coton		0.00	0.36
Corde à		0.00	0.44

Charnières (couplets,) No 840

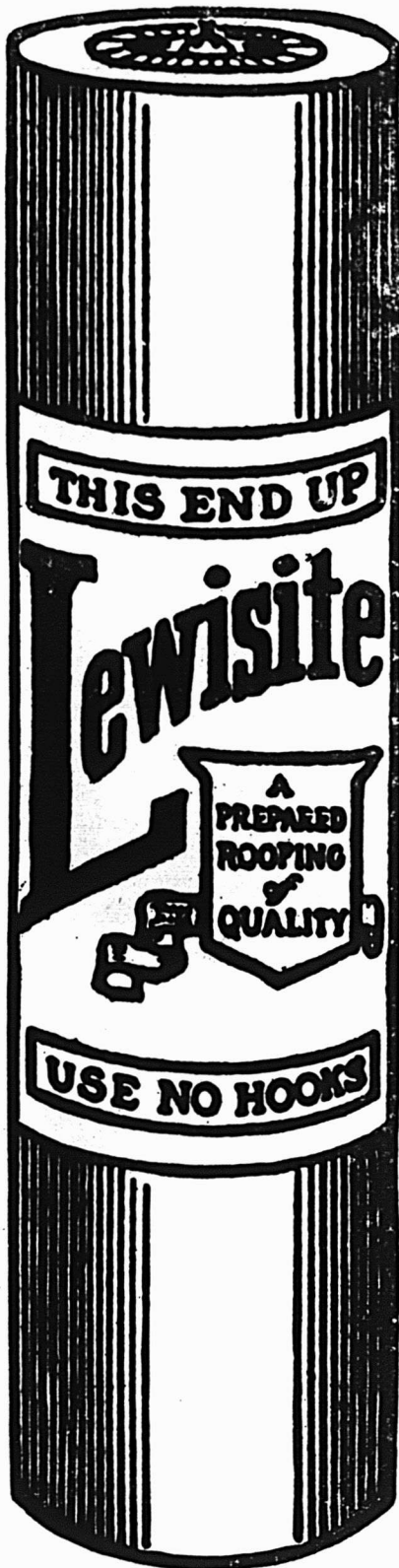
Ferme, à la hausse.

Escompte de 25c.

1½ pouce	0.67
----------	------

“LEWISITE”

est garantie par LEWIS BROS., Limited

“LEWISITE”

Le poids de la Toiture *LEWISITE* est de 40, 50 et 60 lbs par carré pour 1, 2, 3 épaisseurs respectivement.

Elle pèse 5 livres de plus que toute autre marque de toiture préparée vendue au Canada.

LEWISITE

est faite de Laine pure, de Feutre et d'Asphalte de la Trinidad et c'est pour tout cela seulement que vous payez.

Beaucoup de marques se vendent à des prix beaucoup plus élevés.

Aucune n'est meilleure et toutes sont de poids plus léger.

“LEWISITE”*Fournie avec ciment et clous***“LEWISITE”**

LEWIS BROS. LIMITED, MONTREAL

TOUT CE QUI SE FAIT EN QUINCAILLERIE

FOURNITURES POUR ENTREPRENEURS DE CHEMINS DE FER ET PLOMBIERS

ARTICLES DE SPORTS, COUTELLERIE, TOITURE PREPAREE, PEINTURES ET VITRE

LA CONSTRUCTION

Maison, \$7,000, rue Saint-Cyrille, Québec. Prop., M. C.-A. Hurteau, 92 rue Saint-Cyrille; arch., L.-A. Robitaille, immeuble Lindsay, rue Saint-Jean; entr., M. Lavole et Frère, 56 rue Jeanne-d'Arc.

Maison, \$1,000, Limoulu. Prop. et entr., M. Sylvio Lavole.

Intérieur d'église, \$30,000, Saint-Octave de Métis (P.Q.). Prop., Congrégation paroissiale; arch., M. P. Lévesque, 115 rue Saint-Jean, Québec.

Des soumissions seront reçues par M. l'abbé D.-A. Michaud, curé, jusqu'au 15 décembre.

Eglise, \$150,000; rue Chaudière, Hull. Prop., paroisse du Saint-Rédempteur; curé, M. l'abbé J.-A. Carrière, rue du Saint-Rédempteur; entr., MM. Noël et Monette, rue Saint-Patrice, Ottawa.

Collège, \$300,000, rue Chauveau, Québec. Prop., Académie Commerciale; arch., Tanguay et Lebon, 20 rue d'Aiguillon; entr., Jinchereau et Lamonde, 325 rue Richardson.

Maison, \$5,000, rue Lockwell, Québec. Prop., M. F.-G. Bernier, Montmagny, (P.Q.)

Maison, \$20,000, rue Wilson, Montréal. Prop et entr., M. John Dominique, 189a avenue Marcll.

Le propriétaire recevra des soumissions pour la plomberie et le chauffage jusqu'au 22 décembre.

Patinoire, \$2,800, Aymer (P.Q.). Prop. et entr., MM. Jos. Bourgeau, et autres.

Maison, \$6,000, rue Girouard, Montréal. Prop., M. D. Chevrier, 1655 rue Notre-Dame Ouest.

Magasin et bureau, \$45,000, ruelle Sainte-Sophie, Montréal. Prop., Commercial Realty Co., Ltd.; arch., M. D.-J. Spence, 206, Côte du Beaver Hall; entr., M. G.-E. Mitchell, New Birks Bldg., 10 rue Cathcart.

Maison, \$12,000, boulevard Décarie, Montréal. Prop., M. D. Chevrier, 1655 rue Notre-Dame Ouest.

Le propriétaire demande des soumissions pour tous les travaux à part la charpente.

Magasin, \$25,000, rue de la Couronne, Québec. Prop., MM. E. et G.-A. Carrette, 100 rue Saint-Paul; arch., M. A. G. Nosworthy, 111 Côte de la Montagne.

Intérieur d'église, Saint-Benjamin (comté de Dorchester). Curé, M. J.-E. Lévesque; arch., M. P. Lévesque, 115 rue Saint-Jean, Québec.

Les plans seront préparés en janvier et l'on demandera des soumissions en février 1917.

Transformation d'une maison en fabrique, \$6,000, rue Saint-Valler, Québec. Prop., "The Gardner Clothing Mfg. Co.", 28-30 rue Demers; entr., M. Ad. Deslauriers, 400 rue Saint-François.

Eglise, \$60,000, Saint-Jean-de-Dieu (P.Q.). Prop., Congrégation paroissiale; curé, M. l'abbé J.-A. Ouellet; arch., M. P. Lévesque, 115 rue Saint-Jean, Québec.

M. l'abbé J.-A. Ouellet recevra des soumissions jusqu'au 30 décembre. Plans et spécifications entre ses mains et chez l'architecte. L'entrepreneur achètera cent bancs.

Deux maisons, \$5,000; avenue Melrose, Montréal. Prop. et entr., MM. Savage et Lecocq, 213 rue Saint-Ferdinand.

Sept logements, \$28,000, avenue Oxford, Montréal. Prop. et entr., M. J. Brunette, route de la Côte Saint-Luc. Ce dernier reçoit des soumissions pour la plomberie et le chauffage.

Pavillon pour machines, \$7,000, Black River (P.Q.) près de la station de Waltham. Prop., "Pembroke Electric Ligt Co.", Pembroke (Ont.). Président, M. E.-A. Dunlop; sec-trés., M. Findlay Watt, Pembroke (Ont.).

La Saison d'Hiver est celle des travaux de peinture à l'intérieur

Dites à vos clients combien il leur sera profitable et économique de passer une couche de peinture sur tous leurs instruments agricoles, pendant qu'ils en ont le loisir, c'est-à-dire pendant les journées d'hiver. L'embellissement intérieur de la maison, l'entretien des murs par la peinture sont aussi des travaux d'hiver.

Rappelez cela à vos clients, ils vous en sauront gré et ils vous achèteront des peintures et vernis. Dites-leur aussi que



MARQUES—
CROWN, ANCHOR, ISLAND CITY AND RAINBOW

donnent des résultats qui ne peuvent être surpassés.

Elles sont vendues à un prix raisonnable et sont soutenues par notre réputation et notre garantie.

On n'a jamais fabriqué de meilleure peinture.

R. C. JAMIESON & COMPANY LIMITED

MONTREAL

FONDEE EN 1858

VANCOUVER

PROPRIETAIRES et DIRECTEURS

P. D. DODDS & CO. Limited

F—0270

QUELQUE CHOSE DE NOUVEAU

MESSIEURS LES PLOMBIERS,

Nous venons d'installer dans notre vitrine notre nouveau modèle de

Baignoire à Panneaux Interchangeables

19" seulement du plancher au sommet du rebord

Scellée au mur ou indépendante

**Peut être installée dans toutes les positions,
dans la salle de bain**

Fabriquée pour convenir à n'importe quel tuyautage

Il y a d'autres nouveaux articles dont nous vous parlerons plus tard; mais, en attendant, pourquoi ne viendriez-vous pas les voir installés **MAINTENANT?** Vous recevrez des conseils qui pourront vous valoir de l'argent et qui intéresseront ensuite votre clientèle.

Notre salle d'échantillons est ouverte afin de vous tenir au courant de ce qu'il y a de **plus nouveau** en fait d'articles en Fonte Emailée Hygiénique.

Pour avoir la qualité et le vrai modèle, spécifiez les

Articles Emailés Port Hope

PORT HOPE SANITARY MANUFACTURING COMPANY, LIMITED

Bureau et Salle d'Echantillons
234 Côte du Beaver Hall, Montréal.
Téléph. Up. 5894.

R.-G. Saville,
Gérant, Montreal.

Manufacture
Port Hope (Ont.)

1 1/4	0.75
2	0.81
2 1/4	0.92
2 1/2	1.07
3	1.30

Nes 800 et 838

Escompte de 20 et 5 pour cent.

1 pouce	0.32
1 1/4	0.37
1 1/2 pouce	0.48
1 3/4	0.59
2	0.67
2 1/4	0.76
2 1/2	0.81
2 3/4	0.95
3	1.07
3 1/2	1.49
4 pouces	2.12

No 804

Escompte de 30 et 5 pour cent.
Fiches en Fer

1/4	3.90
7-16	3.80
1/2	3.70
9-16	3.60
3/4	3.40
1	3.30
1 1/4	3.30

Vis à bois

Tête plate, acier	75%
— ronde, —	70%
— plate, cuivre	42 1/2%
— ronde, —	40%
— plate, bronze	35%
— ronde, —	32 1/2%

Falots

Wright No. 3doz.	8.50
Ordinairesdoz.	7.25

Dashboard C. B.doz.	9.00
No. 2doz.	8.00
Peints 50c extra par doz.		

Terdeuses

Nous cotons net:

Royal Canadiandoz.	42.40
Colonialdoz.	46.90
Safetydoz.	48.75
E. Z. E.doz.	45.90
Rapiddoz.	41.40
Bicycledoz.	51.65

Plomb en lingots

Stationnaire: \$10.

Zinc en lingots

Marché très fort avec une demande continue de l'Europe.

Nous cotons: \$16.25 les 100 livres.

ETAIN PUR

La livre	0.53
CUIVRE NATUREL EN LINGOT		
La livre	0.38

CAUSTIQUE

En barils de 100 lbs. 8.50

HUILES, PEINTURES ET
VITRERIE

Huile de lin

Nous cotons au gallon, par baril, pris nets: huile bouillie, \$1.16; huile crue \$1.14.

Essence de thérébenthine

Ferme.

Nous cotons 80c le gallon par quantité de 5 gallons et 75c le gallon par baril.

Bianco de plomb

Blanc de plomb pur 100 liv.	14.10
No. 1	13.60

Goudron

Goudron liquide, brl.	0.00	4.50
-----------------------	-------	------	------

— pur, 100 liv.	0.00	0.65
-----------------	-------	------	------

Peintures préparées

Gallon	1.45	1.90
Demi-gallon	1.50	1.95
Quart de gallon	1.55	1.75
En boîtes de 1 lb.	0.10	0.13

Depuis le 1er octobre les conditions des fabricants de peinture sont 2 pour cent d'escompte à 15 jours ou net à 60 jours.

Verres à Vitres

		Star	Double
Pouces unisou 16 oz.	ou 24 oz.	
100 pieds,			
au-dessous de 26	7.80	11.90
26 à 34	0.00	8.15
35 à 40	8.50	12.00
41 à 50	11.75	15.50
51 à 60	12.25	15.85
61 à 70	13.10	16.30
71 à 80	14.75	17.35
71 à 84		22.75
85 à 90		24.35
91 à 94		25.00
95 à 100		29.00

Escompte de 15 pour cent.

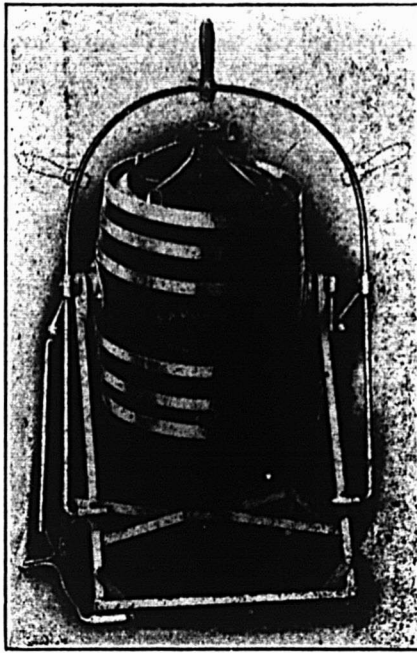
VERT DE PARIS BERGER

Barils à pétrole, la liv.	0.39%
— à arsénic	0.39%
— en fer de 50 et 100 liv.	0.40%
— de 25 liv.	0.40%
Sacs en papier, 1 liv.	0.42%
Boîtes en ferblanc, 1 liv.	0.43%
Sacs en papier, 1/2 liv.	0.44%
Pas de demande.		

Clous à cheval.

Nous cotons par boîte: No. 7, \$3.15; No. 8, \$3.00; No. 9, \$2.85; No. 10, \$2.75; avec escompte de 10 p.a.

Une nouvelle particularité de la Baratte "Favorite" MAXWELL



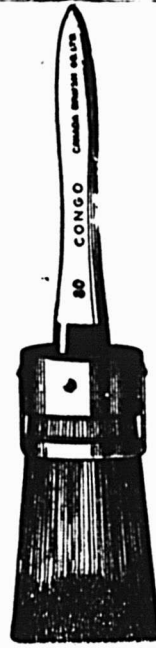
et une qui l'a rendue populaire partout où elle est employée — est le **Levier coudé**

Aucune autre baratte n'a ce levier. La poignée peut être ajustée au centre, à gauche ou à droite, là où on la désire, où elle est plus facile à manoeuvrer. La structure est en léger acier rigide avec tourillons boulonnés, et le baril est du meilleur chêne importé avec cercles en aluminium. Se balance sur coussinets à billes et est exceptionnellement facile à manoeuvrer et durable.

ble. Une baratte qui se vend d'une façon splendide.
Demandez un catalogue illustré des lignes Maxwell (faciles à vendre) "easy-to-push"

Maxwells Limited, St. Mary's (Ont.)

Le seul pinceau à compression droite.....Manufacturé au Canada.



Tout pinceau fabriqué d'après cette patente est garanti sous tous les rapports.

Nous les recommandons comme pinceaux parfaits pour travaux de première classe.

Canada Brush Co., Limited

—AGENTS—

H. R. St. Michel & Co., 19 rue St-Gabriel, Montréal
Bureau Principal et Usines, Saint-Jean (N.B.)

Fers à cheval

Crampons No 1 et No 4.	
5-16	2.00
7-16	2.20
9-16	2.40
11-16	2.60
13-16	2.80
15-16	3.00
Clefs	0.55
Fers à cheval en fer, les 100 liv.	11.00
acier	15.00
Fer à neige, le qrt.	4.90
New Light Pattern, le qrt.	5.10
Fer "Toe Weight" No 1 à 4	7.25
Featherweight No 0 à 4	6.25
Fers assortis de plus d'une grandeur au baril, 10c. à 25c. extra par baril.	

Soudure

Nous cotons: barre demi et demi 30c; garanti, 27½c; "Wiping", 28c; métal pour plombiers.

Papier à Construction

Papier jaune léger, le rouleau	0.60
goudronné	0.70
jaune pesant, les 100 liv.	2.65
goudronné	2.65
à tapis	4.00
à toiture goudronné	2.75

MET/UX

Le marché est à la hausse 0.19 0.19½

Fer en Gueuse

Plomb, 15 ll.
Clarence No 3 25.00

Ferblanc Charcoal

Nous cotons: I.C. 14 x 20 8.75 suivant qualité.

Ferblanc en Feuille

Épaisseur, 28, 30 x 72, à la caisse, la liv.	0.16
moins d'une caisse, la liv.	0.16½

Au Coke—Lydbrook ou égal

I C, 14 x 20, base bte 8.25

Au charbon — Terre — Dean ou égal

I C, 20 à 28 9.00 bte. 9.00
(Caisse de 112 feuilles net).

Ferblanc étamé

(caisses de 560 liv.)

28 gauge 30 x 72	16.00
26 — 30 x 72	15.00
24 — 30 x 72	14.00

Tôles galvanisées "Canada"

Nous cotons: 52 feuilles, \$8.00; 60 feuilles, \$8.25.

Tôles noires

Feuilles:	
Épaisseur 22 à 24	4.80
26	4.85
28	4.95

Tôles Noires "Canada"

52 Feuilles	0.00
60 Feuilles	6.75
75 Feuilles	7.00

Très rares.

Tôles Noires Polies

60 feuilles (très rares) 8.50

TOLES GALVANISEES

A la caisse:

	Queens	Fleur	Gorbai
	Head	Lis	
16-20	7.25	6.60	7.15
22-24	7.50	7.30	7.25
26	7.75	7.50	7.50
28	8.00	7.75	7.75

Apollo

10½ z — 28 Anglais	7.85
28 G — 26	7.50
24	6.95
22	6.95
16 à 20 G	6.75
Moins d'une caisse, 25c de plus par 100 livres.	

VERNIS FRANÇAIS

A polir, le gallon:	
1-16, \$6; ¼, \$5; ½, \$4.50; ¾, \$4.25;	
1, \$4.	
A finir les trains fin:	
1-16, \$7; ¼, \$6; ½, \$5.50; ¾, \$5.25;	
1, \$5.	
Superfin à caisses:	
\$8, \$7, \$6.50, \$6.25, \$6.	
Mixtion à dorer, clarifiée:	
\$6.75, \$5.75, \$5.25, \$5, \$4.75.	
Extérieur fin:	
¼, \$5.50; ½, \$5.25; 1, \$5.	
Marbre blanc:	
¼, \$6.50; ½, \$6.25; 1, \$6.	
Olio vernis:	
¼, \$3.00; ½, \$2.75; 1, \$2.50.	
Blanc mat:	
¼, \$6.50; ½, \$6.25; 1, \$6.00.	
Noir pour cuir:	
¼, \$7.50; ½, \$7.25; 1, \$7.00.	
Siccatif col d'or:	
¼, \$6.50; ½, \$6.25; 1, \$6.00.	

BOIS DE CONSTRUCTION

Bois blanc, blanchi, ½ pce — 1,000 pds.	25.00	50.00
Epinette marchande préparée	27.00	
Pruche, 1 à 8 pcs, qualité marchande	15.00	18.00
No 2,	3.50	4.00
Cèdre rond, le pied.	7c	10c
Frêne, 1 à 4 pces, p. m.	\$30.00	\$40.00
Orme tendre, le q.	35.00	40.00
Bardeaux de Cèdre No. 1,	3.00	3.25
Erable, 1 à 2 pces.	45.00	50.00
3 à 4 pces.	55.00	60.00
Chêne figuré	100.00	125.00
Pin, 1 à 3 pces., blanchi, le mille	60.00	85.00
1 p. Strip S. C. 6-16.	22.00	25.00
1½, 1½ et 2 p.	22.00	25.00
8 pces, mesure de planche	40.00	
Bois blanc, ½ pce.	30.00	35.00



Pourquoi tiendrait-on le détaillant responsable du prix élevé des aliments?



(Par M. J. Laporte, de Laporte, Martin, Limitée)

Bien que l'épicerie soit le plus légitime de tous les commerces il est singulier qu'aucun autre n'ait eu à lutter plus ardemment qu'elle pour son existence depuis le commencement de la guerre. Les problèmes que l'Épiciér doit résoudre sont nombreux et difficiles. Deux, entre autres, ont une influence directe sur l'existence de son commerce et il faut s'en occuper immédiatement. Ce sont "l'augmentation constante du prix des marchandises" et "l'augmentation des frais du commerçant."

Depuis le début de la guerre le prix des épiceries de fantaisie ainsi que des marchandises de vente courante s'est élevé presque continuellement. Ce fait est expliqué par plusieurs raisons, mais la suivante semble la plus plausible: La majorité des articles de fantaisie tels que les pâtés de foie gras, les truffes, les pâtes françaises, les caviars et les marchandises principales comme légumes, savon de Marseille, fruits secs et noix venaient d'Europe et d'Orient. Conséquemment, quand la guerre a éclaté l'importation de ces articles a cessé brusquement et leurs prix se sont mis à augmenter proportionnellement à la diminution des approvisionnements. Ces articles commencèrent à disparaître des tablettes de nombre d'épiciers dont le chiffre des affaires diminua naturellement. Cependant l'épiciér accepta ces nouvelles conditions et, immédiatement, entreprit de remplacer les marchandises d'importation par des produits canadiens et américains. Mais l'épicerie américaine était dans la même situation difficile et les prix des articles des États-Unis augmentèrent à tel point qu'il devint presque impossible de les importer pour notre commerce.

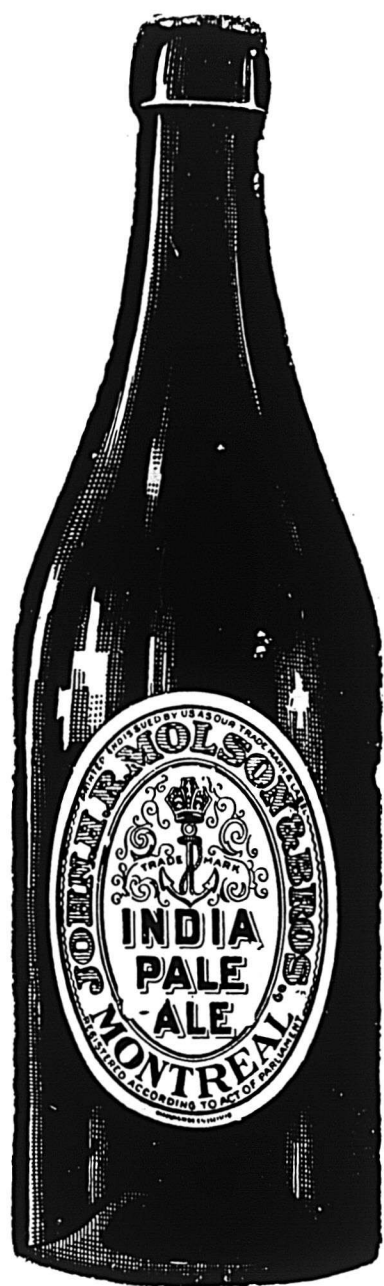
Quant aux produits canadiens, la récolte phénoménale de 1915 rapporta beaucoup d'argent au cultivateur, ce qui lui permit de faire des réserves de ces derniers et d'obtenir des prix plus élevés pour sa récolte de céréales et de légumes de 1916. Et celle-ci ayant été, malheureusement, beaucoup moindre que la précédente, les prix montèrent extraordinairement. Voilà la situation à laquelle l'épiciér doit faire face aujourd'hui. Cependant, en dépit de ces raisons qui expliquent l'élévation des prix le public, en général, tient l'épiciér responsable du coût exagéré des aliments, bien qu'il ne soit ni producteur, ni fabricant de ceux-ci mais simplement leur distributeur.

L'épiciér réalise-t-il des bénéfices extraordinaires?

Non, cent fois non! Si ses bénéfices diffèrent quelque peu aujourd'hui de ce qu'ils étaient, ils sont moindres. Comment pourrait-il faire plus de bénéfices quand ses frais généraux augmentent toujours? Son entretien et celui de sa famille lui coûtent plus, il lui faut déboursier davantage pour ses marchandises et ses employés. Ses chevaux ou ses autos lui coûtent aussi plus cher d'entretien. Il a, en outre, à payer les taxes de guerre et de nombreuses contributions à des oeuvres de charité. Comment donc, serait-il possible qu'il augmente suffisamment ses prix de vente pour faire face à ces dépenses additionnelles et conserve sa clientèle? Il est, cependant, accusé de s'enrichir aux dépens du consommateur.

L'épiciér ne se plaint pas de son sort, mais pourquoi serait-il attaqué par ceux qui ne connaissent pas ces faits et aurait-il à souffrir pour un état de choses dont il n'est en aucune façon responsable? Il est difficile de dire comment on pourrait améliorer sa situation, sinon grâce à une coopération plus étroite entre les épiciers. Il est bon de démontrer au public, en lui exposant la vérité au moyen de la publicité, qu'il accuse injustement les épiciers d'être responsables du coût élevé des aliments. La dépense sera faible si on la compare aux résultats que l'on obtiendra.

LA BIÈRE POPULAIRE MOLSON



Est-elle celle que veut
le consommateur ;
donnez-la lui. . .

La vente de cette
BIÈRE en bouteilles
excède celle de tou-
tes les autres mar-
ques réunies. . . .

Brassée à Montréal
DEPUIS 129 ANS